

Orbieu - Jourres

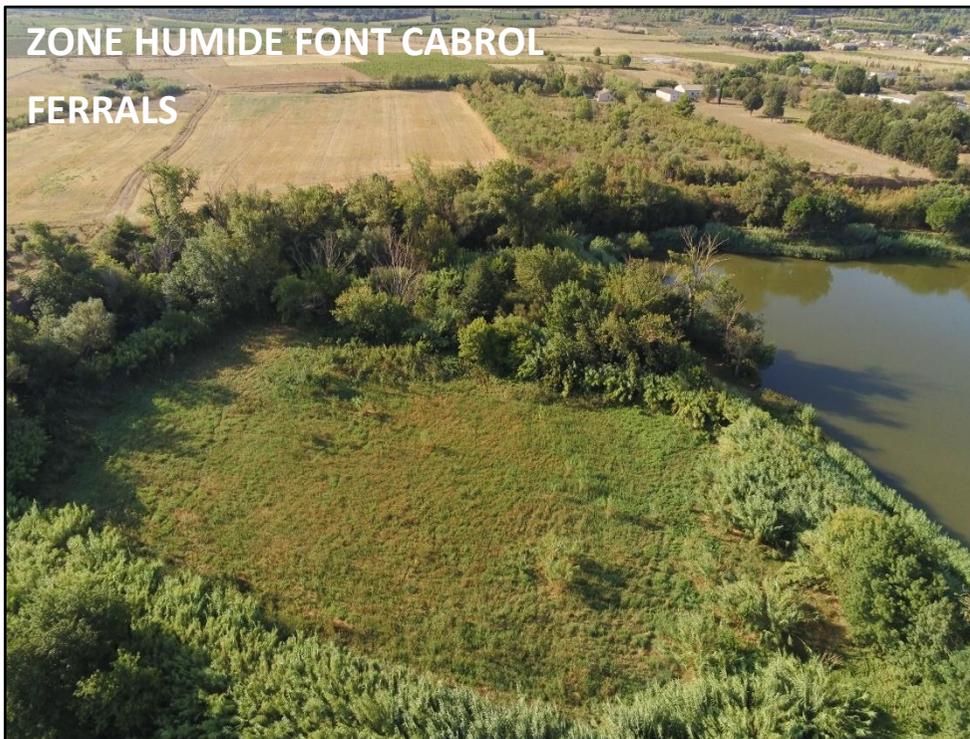
Syndicat des bassins de l'Orbieu, des Jourres et du Lirou

SYNDICAT DU BASSIN-VERSANT ORBIEU-JOURRES

13, rue du moulin à Vent * 11 200 THEZAN DES CORBIERES

Tel : 04 68 45 81 94 * Courriel : siahbo@wanadoo.fr

ZONE HUMIDE FONT CABROL
FERRALS



OUVRAGE ECRETEUR TOURENC-BINASSO
LUC



RAPPORT D'ACTIVITES

Programme d'opérations mené en partenariat avec :



Année 2022

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Sommaire

1	EDITORIAL	2
2	LE BILAN DE NOTRE ACTION	4
2.1	LES CHIFFRES CLES DU SYNDICAT ORBIEU-JOURRES EN 2022	4
2.2	LISTING EXHAUSTIF DES MARCHES PASSES EN 2022	7
2.3	COMPTE ADMINISTRATIF 2022	9
2.4	STRUCTURATION DE LA DETTE AU 1 ^{ER} JANVIER 2022	10
2.5	LA COMMISSION FONCIERE DU SYNDICAT ORBIEU JOURRES	12
2.6	LES DECISIONS DE L'ANNEE 2022	13
3	LES DIFFERENTS PROGRAMMES D' ACTIONS DU SYNDICAT ORBIEU JOURRES	16
4	LES DOSSIERS DE L'ANNEE 2022 – VOLET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES	17
4.1	RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DE L'ORBIEU A VILLEDAGNE ET NEVIAN (LAPARRE)	17
4.2	GESTION DE LA MOBILITE SUR FABREZAN – LE BREL	18
4.3	RESTAURATION DE L'ESPACE DE MOBILITE DE L'ORBIEU AU DROIT DE LA CONFLUENCE AVEC LA NIELLE A FABREZAN	19
4.4	RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DE L'ORBIEU AU DROIT DES MEANDRES DE VILLENOUVETTE	20
4.5	RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE L'ORBIEU – SITES DE L'HORTE ET L'ARJOLE (PRO-DR)	21
4.6	RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE L'ORBIEU – SITE DE LUC SUR ORBIEU	22
4.7	RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE LA JOURRE EN AVAL DE LA STEP DE LEZIGNAN CORBIERES (PRO-DR)	23
4.8	PLAN DE GESTION DES ZONES HUMIDES DE FONT CABROL A FERRALS LES CORBIERES	24
4.9	PLAN DE GESTION DES ETANGS ET ZONES HUMIDES DU LIROU	25
4.10	RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DE L'ORBIEU SUR LE SITE DE L'ORBIEU AVAL	26
4.11	GESTION DES RIPISYLVES ET TRAITEMENT DES ATERRISSEMENTS – TRANCHE 2021	27
5	LES DOSSIERS DE L'ANNEE 2022 – VOLET PREVENTION DES INONDATIONS	28
5.1	ETUDE D'AMENAGEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES CRUES A LUC SUR ORBIEU	28
5.2	ETUDE D'AMENAGEMENT D'OUVRAGES DE REGULATION LEZIGNAN : FUMADE / BENEJA / COUCAROUS	29
5.3	ETUDE DE RUISSELLEMENT EN ZONE URBAINE ET PERIURBAINE - SECTEUR LEZIGNAN	30
5.4	ETUDE DE PROTECTION DE VILLEDAGNE, RAISSAC D'AUDE ET CANET D'AUDE	31
5.5	ETUDE DE PROTECTION D'ORNAISONS CONTRE LES CRUES DE LA BEZARDE ET DE L'AIGUILLE	32
6	LES DOSSIERS DE L'ANNEE 2022 – AUTRES PROJETS	33
6.1	ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE : TRAVAUX PONCTUELS D'ENTRETIEN	33
6.2	RESTAURATION DE LA BERGE DE L'ALSOU A LABASTIDE EN VAL	34
6.3	BILAN DES PROJETS AU 1 ^{ER} JANVIER 2023	35
7	REVUE DE PRESSE 2022	39
8	REVUE DE RESEAUX SOCIAUX 2022	41
9	DIFFUSION DU RAPPORT	42

1. Editorial

Si nos projets nécessitent toujours plus d'études ce à quoi nous nous conformons, nous ne perdons pas de vue nos objectifs.

Le premier c'est la protection contre les inondations comme nous le projetons à LUC SUR ORBIEU. Nous allons débiter la phase d'acquisition des parcelles impactées.

Ailleurs, nous nous évertuons à rendre à la rivière son bon état de fonctionnement et nous nous sensibilisons à l'hydromorphologie des cours d'eau.

Enfin nous portons un regard attentif aux zones humides qu'il nous faut absolument préserver.

Avec la patience nécessaire et le concours de tous nous y arriverons. Permettez-moi de citer cet auteur célèbre : « Le chemin est long du projet à la chose. » (Molière)

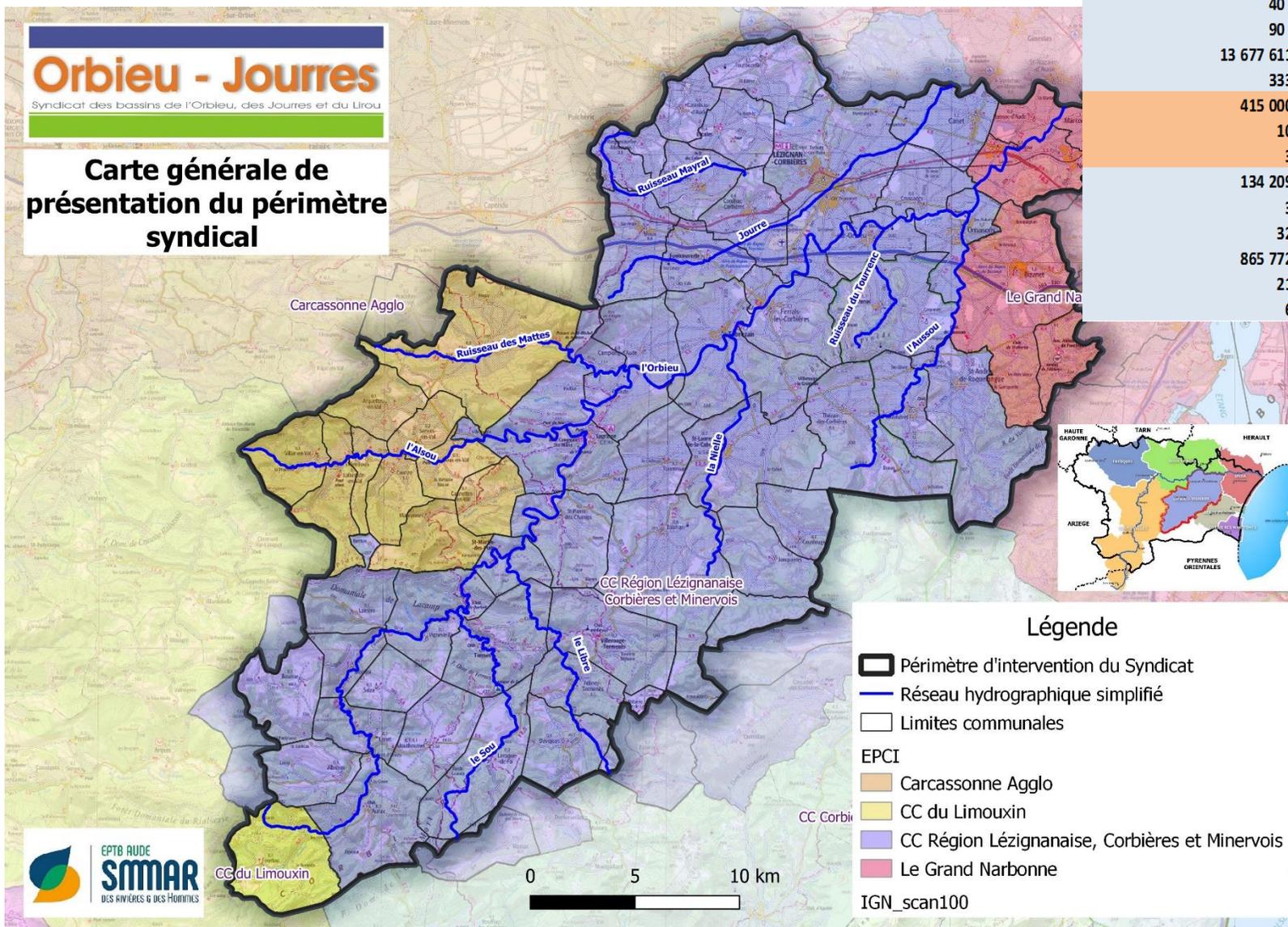
Le Président,

André HERNANDEZ.

1 Le bilan de notre action

1.1 Les chiffres clés du Syndicat Orbieu-Jourres en 2022

Les chiffres clés du Syndicat en 2022



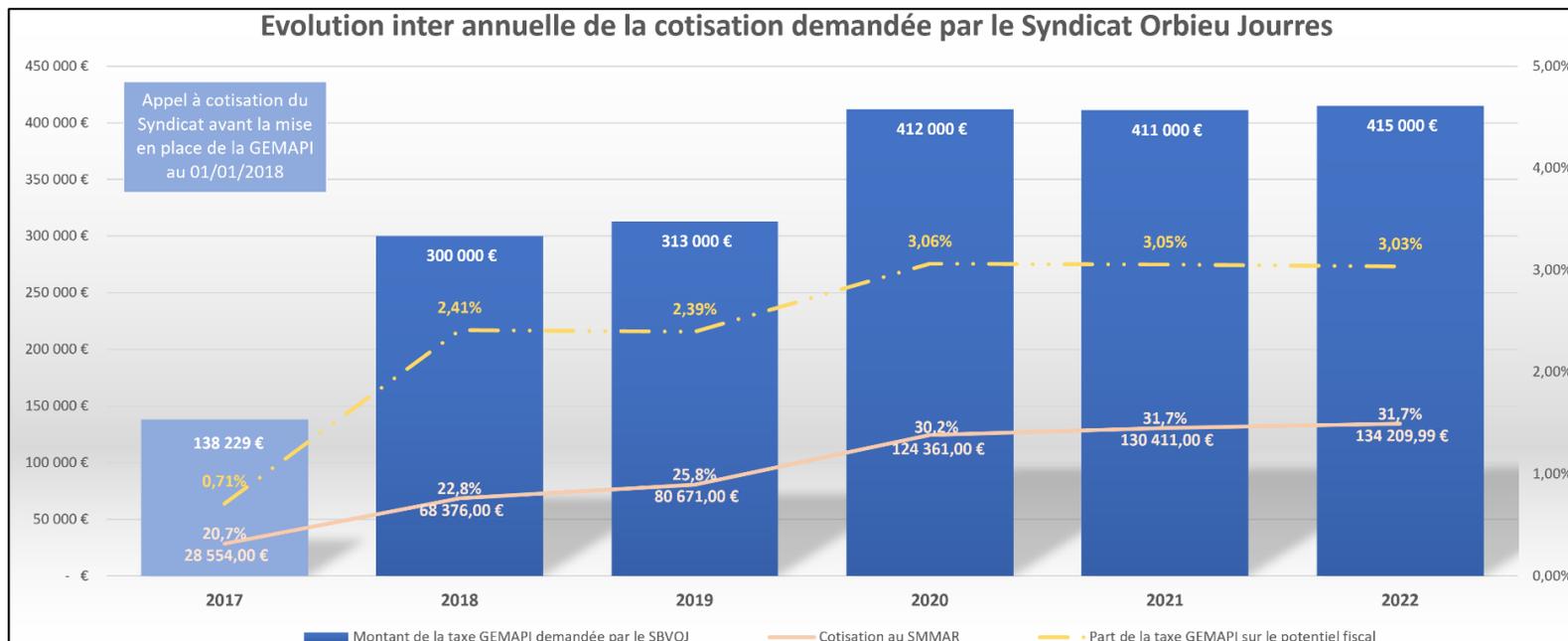
4 EPCI Membres
65 communes représentées
40 961 habitants (Pop INSEE - Fiche DGF N-1)
90 612 hectares soit 906.1 Km ²
13 677 611.91 € de richesse fiscale
333.92 € de richesse par habitant (base pop INSEE)
415 000.00 € de taxe GEMAPI
10.13 € de taxe GEMAPI / hbt
3.03% de la richesse fiscale
134 209.99 € de contribution au SMMAR
3.28 € de contribution au SMMAR /
32.34% de la taxe GEMAPI
865 772.77 € de dette au 1er janvier 2021
21.14 € de dette par habitant
6.33% de la richesse fiscale (base pop INSEE)

		Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Données	Investissement réalisé (0)	330 827 €	472 170 €	578 560 €	419 899 €	694 766 €	784 612 €
	Remboursement d'emprunts (1) (<i>capital + intérêts</i>)	90 460 €	104 032 €	82 412 €	86 536 €	87 200 €	106 873 €
	Participation au fonctionnement (2)	47 769 €	195 968 €	173 695 €	231 100 €	223 007 €	224 234 €
	Participation totale des membres du Syndicat[1] (3 = 1 + 2)	138 229 €	300 000 €	313 000 €	412 000 €	411 000 €	415 000 €
	Nombre habitants (4)	36 790	38 380	40 593	40 900	40 900	40 961
	Potentiel fiscal 4 taxes (5)	19 472 858 €	12 446 029 €	13 075 867 €	13 460 324 €	13 460 324 €	13 677 612 €
	Etat de la dette au 1 ^{er} janvier de l'année en cours (6)	791 850	701 661	651 411	710 704	865 773	977 364
Analyse	Dette par habitant (6/4)	21,52 €	18,28 €	16,05 €	17,38 €	21,17 €	23,86 €
	Effort d'investissement / hbt (1 / 4)	2,46 €	2,71 €	2,03 €	2,12 €	2,13 €	2,61 €
	Taxe GEMAPI / hbt (3 / 4)	3,76 €	7,82 €	7,71 €	10,07 €	10,05 €	10,13 €
	Investissement généré / hbt (0 / 4)	8,99 €	12,30 €	14,25 €	10,27 €	16,99 €	19,16 €

Les chiffres clés du Syndicat Orbieu-Jourres

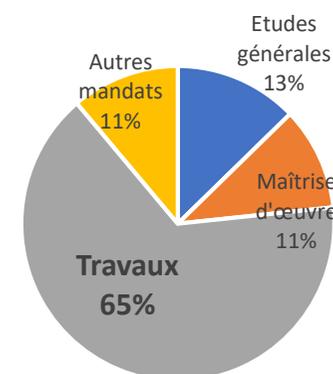


Depuis le 1^{er} janvier 2018, les intercommunalités du département prélèvent la taxe dite « GEMAPI » pour financer les actions engagées par les syndicats de rivières. Son montant ne peut pas dépasser 40 € par habitant et par an. (*art. 15330b du CGI*)



	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Etudes générales	13 020 €	11 388 €	87 771 €	49 855 €	156 273 €	269 734 €	318 307 €
Maîtrise d'œuvre	29 529 €	93 164 €	65 236 €	22 368 €	54 107 €	25 968 €	264 404 €
Travaux	288 278 €	273 533 €	353 610 €	261 060 €	458 339 €	385 927 €	1 634 820 €
Autres mandats	0 €	94 085 €	71 944 €	86 616 €	26 047 €	102 983 €	278 692 €
Total	330 827 €	472 170 €	578 560 €	419 899 €	694 766 €	784 612 €	2 496 222 €

Mandats émis depuis 2017 par le Syndicat Orbieu-Jourres



1.2 Listing exhaustif des marchés passés en 2022

Quinze nouveaux marchés ont été engagés durant l'année 2022, pour un montant total de commande qui s'élève à 500 769.60 € HT comme le montre le tableau ci-dessous :



Intitulé du dossier	Nature du marché	Titulaire du marché	Montant initial des marchés (€ HT)	Nombre d'avenants	Montant des avenants (€ HT)	Date de délibération du marché	Date de notification	Date d'effet de démarrage du marché	Avancement du marché
Travaux – Restauration de berge à Labastide en Val	Travaux	CAZAL	19 075.00			31/01/2022	01/02/2022	04/02/2022	Terminé
Travaux – Gestion des ripisylves non domaniales Bassin versant Orbieu Jourres	Travaux	ARF		1	7 190.00		01/02/2022	01/02/2022	Terminé
		ACTIFOREST		1	850.00		31/03/2022	31/03/2022	Terminé
		ADN		1	5 400.00		14/03/2022	14/03/2022	Terminé
Etude aménagement ouvrage de régulation à Luc sur Orbieu	Inventaires naturalistes	ECOTONE	29 795.50	1	2 400.00	24/03/2022	29/03/2022	31/03/2022	Terminé
	Maîtrise d'œuvre	ADELESFI / ATDX		1	12 720.00	04/10/2022	03/11/2022	03/11/2022	En cours
Restauration hydromorphologique de la Jourre en aval de la STEP de Lézignan Corbières	Maîtrise d'œuvre	SCE	35 731.50			17/02/2022	14/04/2022	22/07/2022	En cours
Plan de gestion des zones humides du Lirou	Maîtrise d'œuvre	NYMPHALIS	43 000.00			17/02/2022	03/03/2022	16/05/2022	En cours
Etude de danger du bassin écrêteur de crues de la Fount'intruze à Fabrezan en vue du reclassement en aménagement hydraulique	Topographie	Bbass	3 380.00			15/05/2022	23/05/2022	23/05/2022	Terminé
Etude de protection de Canet d'Aude, Villedaigne et Raissac d'Aude contre les crues des Jourres et du Lirou	Maîtrise d'œuvre	ANTEA		1	8 000.00	10/05/2022	31/05/2022	31/05/2022	En cours

Intitulé du dossier	Nature du marché	Titulaire du marché	Montant initial des marchés (€ HT)	Nombre d'avenants	Montant des avenants (€ HT)	Date de délibération du marché	Date de notification	Date d'effet de démarrage du marché	Avancement du marché
Études - Réduction de vulnérabilité - Protection contre les crues de la Bézarde et de l'Aiguille - Ornaisons	Maîtrise d'œuvre	CEREG		1	6 550.00	01/10/2022	08/12/2022		En cours
Etude des recharge sédimentaire et protection d'enjeux en amont de la voie ferrée à Névian et Villedaigne (Méandre de Villenouvette)	Géotechnique	GEOTECHNIQUE	13 653.00			04/10/2022	10/11/2022		En cours
	Négociations Foncières	GEOFIT	35.00			27/03/2022	27/03/2022	27/03/2022	Terminé
	Négociations Foncières	GEOFIT	2 050.00			28/11/2022	28/11/2022	28/11/2022	En cours
Travaux – Gestion des ripisylves non domaniales Bassin versant Orbieu Jourres ET Atterrissements 2022	Maître d'œuvre	HYDRETUDES							En cours
	Travaux	ADN	85 240.00			01/12/2022	07/12/2022	19/12/2022	En cours
	Travaux	ACTIFOREST	117 112.50			01/12/2022	07/12/2022	19/12/2022	En cours
	Travaux	ARF	121 347.00			01/12/2022	07/12/2022	19/12/2022	En cours
Réalisation d'un profil en long suivi de l'Orbieu	Topographie	Bbass	20 724.00			17/02/2022	20/12/2022	20/12/2022	En cours
Travaux – Restauration hydromorphologique de l'Orbieu sur les sites de Luc et Villar en Val	Topographie	Bbass	3 451.10			17/02/2022	19/04/2022	19/04/2022	Terminé
Fabrezan Chemin du Devèz	Négociations Foncières	GEOFIT	3 650.00			31/05/2022	22/06/2022	22/06/2022	En cours
	Négociations Foncières	GEOFIT	2 525.00			30/05/2022	29/11/2022	29/11/2022	En cours
Totaux		15 marchés	500 769.60 €	7 avenants	43 110.00 €				

1.3 Compte administratif 2022

Résultat de l'exercice 2022	Section d'investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 905 481.19 €	518 828.94 €	3 424 310.13 €
Titres de recettes émis (b)	666 010.46 €	415 003.34 €	1 081 013.80 €
Réduction de titres (c)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Recettes nettes (d = b - c)	666 010.46 €	415 003.34 €	1 081 013.80 €
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 905 481.19 €	518 828.94 €	3 424 310.13 €
Mandats émis (f)	884 113.08 €	237 954.67 €	1 122 067.75 €
Annulations de mandats (g)	0.00 €	2 194.99 €	2 194.99 €
Dépenses nettes (h = f - g)	884 113.08 €	235 759.68 €	1 119 872.76 €
Résultat de l'exercice			
Excédent (d - h)		179 243.66 €	
Déficit (h - d)	218 102.62 €		38 858.96 €

Résultats	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affecté à l'investissement : Exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	62 402.39 €	/	- 218 102.62 €	- 155 700.23 €
Fonctionnement	229 514.66 €	125 685.72 €	179 243.66 €	283 072.60 €
Total	291 917.05 €	125 685.72 €	- 38 858.96 €	127 372.37 €



- Excédent de fonctionnement 283 072.60 €
- Excédent d'investissement - 155 700.23 €
- Solde RAR 113 781.77 €
- Résultat d'investissement - 41 918.46 €
- Excédent réel 241 154.14 €

La vérification de la conformité de ce **compte administratif** avec le **compte de gestion** n'a pas été effectuée dans la mesure où ce dernier document n'est pas connu à l'heure de la rédaction de ce rapport.

1.4 Structuration de la dette au 1^{er} janvier 2022

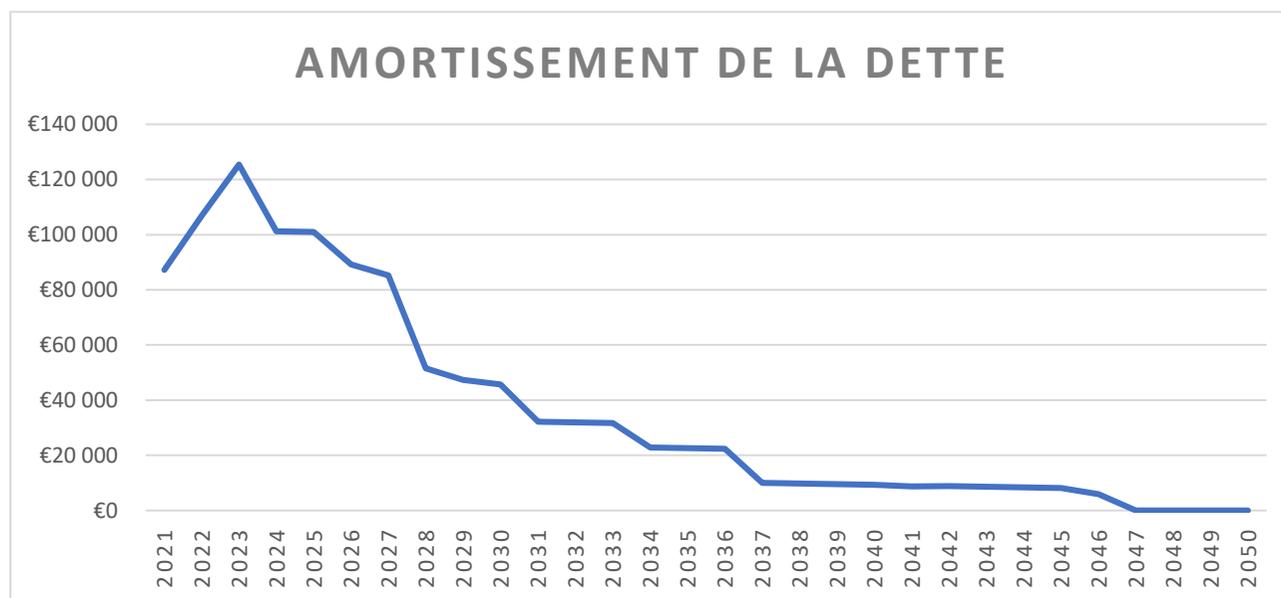
Plusieurs emprunts ont été contractés précédemment, ce qui porte à 15 le nombre total d'emprunts en cours en 2023 pour le syndicat du bassin-versant Orbieu-Jourres. **Le cumul de ces emprunts représente une dette de 977 334.38 € € au 1er janvier 2023, comme le montre le tableau ci-après.**



Maître d'ouvrage	Année première échéance	Emprunts	Dettes à l'origine	Dettes au 01/01/2023	Annuités	Année dernière échéance
Syndicat de l'Orbieu (avant 2018)	2011	Programme complémentaire	47 400 €	11 401.57 €	4 074,28 €	2025
	2012	6 sites de rétention + 2° Tr. PPG	45 300 €	14 537.18 €	4 034,12 €	2027
	2013	Travaux 2012	100 000 €	40 849.16 €	9 148.40 €	2027
	2016	3° Tranche du PPG	74 359 €	22 307.70 €	7 435,90 €	2025
	2018	3° Tranche du PPG	22 340 €	11 170.00 €	2 234.00 €	2027
	2016	Bassin de Fount'intruze à Fabrezan	230 000 €	185 278.62 €	13 211.30 €	2046
Jourres et Lirou (avant 2018)	2013	Besoin Financement	40 000 €	16 310.61 €	3 709,20 €	2027
	2007	Besoin Fonctionnement	75 000 €	15 000.00 €	3 756.48 €	2026
Syndicat Orbieu-Jourres (Depuis 2018)	2018	Etude Coustouge, Reconstruction 2014, Travaux Coustouge	136 100 €	69 799.69 €	14 340.44 €	2027
	2019	Etudes Néviau, Fabrezan, Villedaigne-Néviau	40 100 €	8 124.46 €	8 157.49 €	2023
	2020	Etudes Horte-Arjole-Bacoune, Step Lézignan, Travaux reconstruction 2018	130 000 €	95 023.46 €	13 403.64 €	2030
	2021	Etudes Fabrezan PRO, Nieille, Font Cabrol, Zoom quantitatif, étude Ornaisons, étude 3 canet-villedaigne-Raissac	100 200 €	87 994.64 €	8 603.00 €	2033
	2021	Villeneuve, Luc, Nielle, Bénéja Fumade Coucarous, Travaux Fumad, Ripisylve et Atterrissements	170 800 €	160 092.93 €	12 158.16 €	2036
	2021	Travaux d'urgence – MOE Labastide en val	36 600 €	32 744.36 €	5 331.56 €	2028
	2022	Diverses études, travaux ripisylve et négociations foncières	206 700 €	206 700.00 €	15 835.00 €	2037
TOTAL GENERAL			1 454 899 €	977 334.38 €	125 432.97 €	

Si l'on se réfère aux valeurs prises en compte dans la clé de répartition des charges de l'année 2023, la dette du syndicat au 1^{er} janvier 2023 représente 6.33 % du potentiel fiscal de la structure et 21.14 € par habitant.

L'amortissement de la dette se présente comme suit :



1.5 La commission foncière du Syndicat Orbieu Jourres

La commission foncière est présidée par **Mr David ELIS** et elle composée des membres suivants : André HERNANDEZ, Jacques ALQUIER, Jean Marie GALINIE, Stéphane FABRA, André PECH et Philippe LACOMBE.

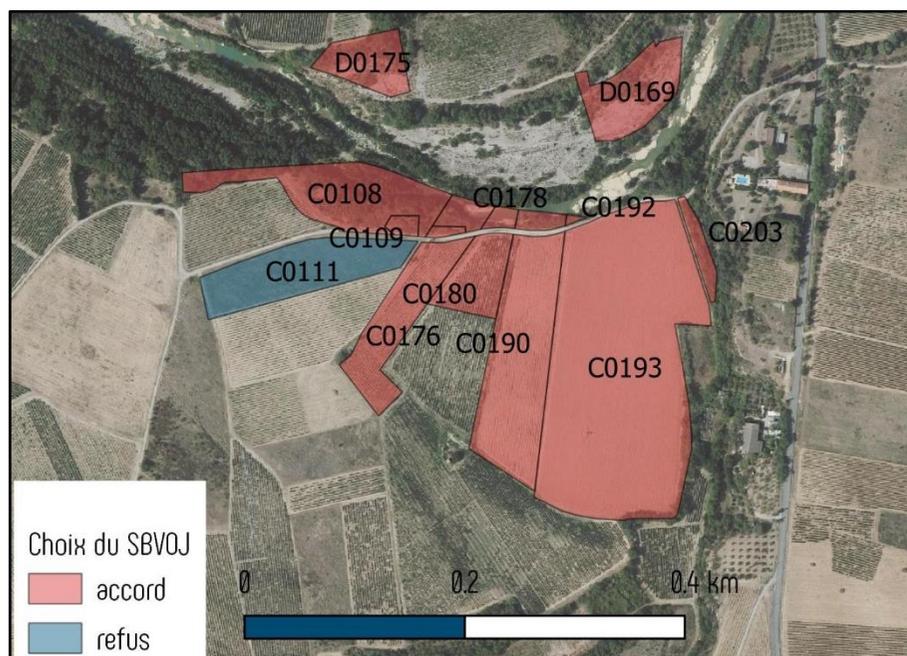


La délibération du 27 septembre 2021 autorise Mr ELIS David à signer les actes administratifs pour acquérir au nom et pour le compte du syndicat les parcelles nécessaires aux projets.

En 2022 la commission foncière s'est réunie à 3 reprises : 5 juillet 2022 / 12 septembre 2022 / 20 octobre 2022

Le travail de la commission foncière en 2022 a abouti à :

- l'établissement d'un barème d'acquisition foncière qui a été approuvé en conseil syndical le 4 octobre 2022.
- la hiérarchisation des projets à intégrer dans la demande auprès de l'EPF-Occitanie.
- le choix des promesses de vente à mener en phase d'actes de vente ou non au regard du barème d'acquisition.
- La rencontre sur site avec un propriétaire pour négocier le prix d'acquisition.



CHEMIN DU DEVES / VALIDATION DES PUV SELON COMPATIBILITE BAREME :

La carte ci-joint représente les parcelles dont la rédaction de la promesse de vente a été validée ou non par la commission.

En effet, une parcelle n'a pas obtenu l'accord de la commission foncière en raison de son prix dépassant les préconisations du barème.



1.6 Les décisions de l'année 2022

1.6.1 Les délibérations en bureau syndical ou en conseil syndical

Date du Conseil syndical	Date du Bureau Syndical	Objet de la délibération	Date du Visas en Préfecture
	31 janvier	Travaux Labastide en val : choix de l'entreprise CAZAL Création d'un poste	2 février
17 février		Débat d'orientations budgétaires 2022 sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires Accord cadre à bons de commandes pour des missions de topographie et de géomètre expert : Attribution marché à Bottraud Barbaroux Restauration hydromorphologique de la Jourre en aval de la STEP de Lézignan Corbières : Attribution marché à SCE Plan de gestion des zones humides du Lirou : Attribution Nymphalis Restauration de l'Horte et de l'Arjole – acquisition et travaux : demande de subventions Restauration morphologique Nielle à Fabrezan – acquisition et travaux : demande de subventions Réalisation d'un profil en long de l'Orbieu : demande de subventions Traitement des atterrissements : demande de subventions Restauration morphologique de l'Orbieu aval : demande de subventions Plan de gestion Font Cabrol - acquisition et travaux : demande de subventions Ripisylve travaux 2022 : demande de subventions L'Orbieu à Villedaigne Néviau : demande de subventions Complément 2 le Brel : demande de subventions	25 février
24 mars		Approbation des procès-verbaux du conseil syndical du 16 décembre 2021 et du bureau syndical du 31 janvier 2022 Approbation du compte de gestion 2021 Vote du compte administratif 2021 Affectation de résultat Vote du budget primitif 2022 Validation des participations 2022 Approbation du programme d'actions de prévention des inondations sur le bassin versant de l'Aude et de la Berre (PAPI 3) 2023-228 Inventaires naturalistes à Luc sur Orbieu : Attribution marché à ECOTONE	25 mars

		Octroi d'une indemnité horaire pour les travaux supplémentaires	
	10 mai	Autorisation d'ajout d'un point à l'ordre du jour AGEDI : Validation de la convention de mise en conformité du traitement des données informatiques Barrage de Fount'intruze : Topographie pour étude de reclassement. Etude 3 villages : modélisation supplémentaire Traitement des atterrissements : modification du dossier de demande de subventions	12 mai
	15 septembre	Quorum non atteint – report séance	5 octobre
	4 octobre	Approbation des procès-verbaux du conseil syndical du 17 février et du 24 mars 2022 et du bureau syndical du 10 mai 2022 Décision modificative n° 1 Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2023. Inventaires naturalistes à Luc sur Orbieu : validation avenant ECOTONE Mise en compatibilité du PLU de Boutenac et étude dérogatoire projet de Luc sur Orbieu validation avenant ADELE SFI et ATDX. Restauration morphologique de l'Orbieu Aval : modification du dossier de demande de subventions (CBV21-OJL-14) Etude Ornaisons : avenant CEREG Convention relative à la gestion et la surveillance du bassin de rétention de la Fount'intruze : validation Barème foncier : validation Restauration hydromorphologique de l'Orbieu à Villedaigne et Névian – site de Laparre : attribution marché géotechnique	11 octobre
	1 ^{er} décembre	Approbation des procès-verbaux du conseil syndical du 15 septembre et du 4 octobre 2022. Mise en place d'un règlement budgétaire et financier Demande de financement à moyen terme auprès du Crédit Agricole du Languedoc : ligne de trésorerie Demande de financement à moyen terme auprès du Crédit Agricole du Languedoc : emprunt Restauration de la ripisylve 2023 : dossier de demande de subventions (CBV21-OJL-21) Traitements des atterrissements : dossier de demande de subventions (CBV21-OJL-122) Restauration hydromorphologique PRO DR Fabrezan Confluence Orbieu Nielle : dossier de demande de subventions (CBV21-OJL-11) Accord cadre maîtrise d'œuvre gestion ripisylve : choix du maître d'œuvre Etude AVP sur la restauration de l'espace de mobilité confluence Orbieu Nielle à Fabrezan : validation avenant CCEC	5 décembre

	Etude ouvrage de régulation Bénéja, Fumade, Coucarous : validation arrêt étude	
	Travaux de restauration de la capacité des écoulements et désembâclement de l'Orbieu : choix entreprise Lot 1 ARF	
	Travaux de restauration de la capacité des écoulements et désembâclement de l'Orbieu : choix entreprise Lot 2 ACTIFOREST	
	Travaux de restauration de la capacité des écoulements et désembâclement de l'Orbieu : choix entreprise Lot 1 ADN FRERES	
	Convention relative au foncier avec EPF-LR	

1.6.2 Les commissions d'appels d'offres

Date de la décision	Intitulé du marché	Montant du marché attribué	Avis de la commission	Date du Visas en Préfecture

1.6.3 Les décisions du Président.

Date de la décision	Intitulé du marché	Montant du marché attribué	Décision du Président	Date du Visas en Préfecture

2 Les différents programmes d'actions du Syndicat Orbieu Jourres

Les engagements financiers du Syndicat reposent majoritairement sur **des projets d'investissements**, liés aux **engagements pris précédemment par la structure**, et formalisés essentiellement **dans les deux documents cadres contractuels présentés ci-dessous**. Ils font l'objet d'engagements auprès des différents partenaires financiers. A ce titre, ils bénéficient d'un **financement prévisionnel à hauteur de 80 %** dont la garantie tient au strict respect du calendrier prévisionnel de réalisation.

CBV (2021-2023)

(Anciennement le PPGBV)

Définition + planification des actions de **préservation des milieux aquatiques**

Etudes et travaux

(Partie 4 du RA)



PAPI II (2015-2022)

(Anciennement le PAPI I)

Définition + planification des actions de **protection contre le risque inondation**

Etudes et travaux

(Partie 5 du RA)



Au-delà des actions contractualisées dans ces **deux principaux programmes cadres**, le syndicat mène également d'autres **opérations complémentaires**, portées en autofinancement par la structure : ce programme est appelé **HORS CADRE**.

Lors de crues importantes, des travaux liés aux dégâts qu'engendrent ces événements climatiques peuvent être réalisés par le Syndicat. Ces travaux peuvent également être co-financés avec les partenaires du Syndicat. Ce programme, comme celui de 2018 par exemple, est appelé **RECONSTRUCTION**.

3 Les dossiers de l'année 2022 – Volet Gestion des Milieux Aquatiques

3.1 Restauration morphologique de l'Orbieu à Villedaigne et Névian (Laparre)

Cette opération est un dossier historique du Syndicat Orbier Jourres débuté dans le PPG BV. Il constitue la suite logique d'une première phase d'étude réalisée par ISL, avec les objectifs principaux suivants :

- Assurer la stabilité du pont de la RD 6 113
- Limiter les débordements du cours d'eau
- Restaurer la mobilité de l'Orbieu

La première phase (niveau Avant-Projet) s'est terminée en 2020.

La seconde phase d'études, avant la réalisation des travaux, a débuté en 2021 par la réalisation d'inventaires écologiques pour obtenir des premières données du patrimoine écologique présent sur le secteur. Également, des négociations foncières ont été engagées par le Syndicat sur les parcelles définies dans le parti d'aménagement validé en 2020.

L'année 2022 a débuté par le COPIL de démarrage et a permis au bureau d'études Artelia de débiter sa mission et de prendre en main le dossier.

Les négociations foncières se sont poursuivies avec des échanges avec les propriétaires fonciers, une rencontre individuelle sur site et la rédaction en fin d'année 2022 :

- D'une convention d'occupation temporaire
- Et d'une promesse de vente

Les autres propriétaires seront rencontrés par les Elus membres de la commission foncière début 2023.

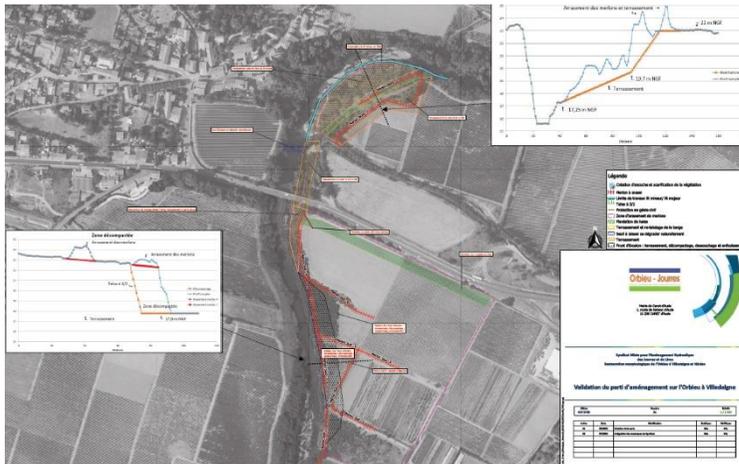
Durant l'année 2022, le Syndicat Orbier Jourres a également lancé un marché pour la réalisation de missions géotechniques sur la zone afin de pouvoir analyser le sol, notamment au droit du pont de la RD 113. Les sondages seront réalisés au début de l'année 2023.

Etude en cours

Réf. opération : GBV14-OJL-110		
Montant prévisionnel au PPG BV : 30 000 € HT		
Agence de l'Eau	50 %	15 000 €
Département	30 %	9 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	6 000 €

Réf. opération : GBV14-OJL-113		
Montant prévisionnel au PPG BV : 30 000 € HT		
Agence de l'Eau	50 %	15 000 €
Département	30 %	9 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	6 000 €

Réf. opération : CBV21-OJL-09 (négo foncières)		
Montant prévisionnel au CBV : 60 000 € HT		
Agence de l'Eau	50 %	30 000 €
Région Occitanie	20 %	12 000 €
Département	10 %	6 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	12 000 €



3.2 Gestion de la mobilité sur Fabrezan – Le Brel

Ce projet sur la commune de Fabrezan fait référence à une opération débutée par le Syndicat Orbieu Jourres en 2018 et dont l'**avant-projet d'aménagement (AVP) a été validé le 17 octobre 2019**. La suite des études techniques (projet, dossiers règlementaires, mise en œuvre et suivi des travaux) a été confiée au cabinet **Artelia**, après consultation, en début d'année 2020. Durant l'année 2021, le Syndicat a déposé une Demande de Subvention complémentaire pour le **démarrage des négociations foncières** sur le secteur. Ces négociations sont réalisées par Geofit, cabinet spécialiste dans le domaine. En parallèle, les **inventaires écologiques sont réalisés par Artelia**.

Un petit coup d'eau de l'Orbieu en fin d'année 2021 a **emporté le chemin communal du Devès** rendant urgent une intervention sur la zone par le Syndicat. **Des acquisitions d'urgences** vont être réalisées pour solutionner ce problème local, néanmoins, c'est bien une réflexion globale qu'il doit y avoir sur cette zone.

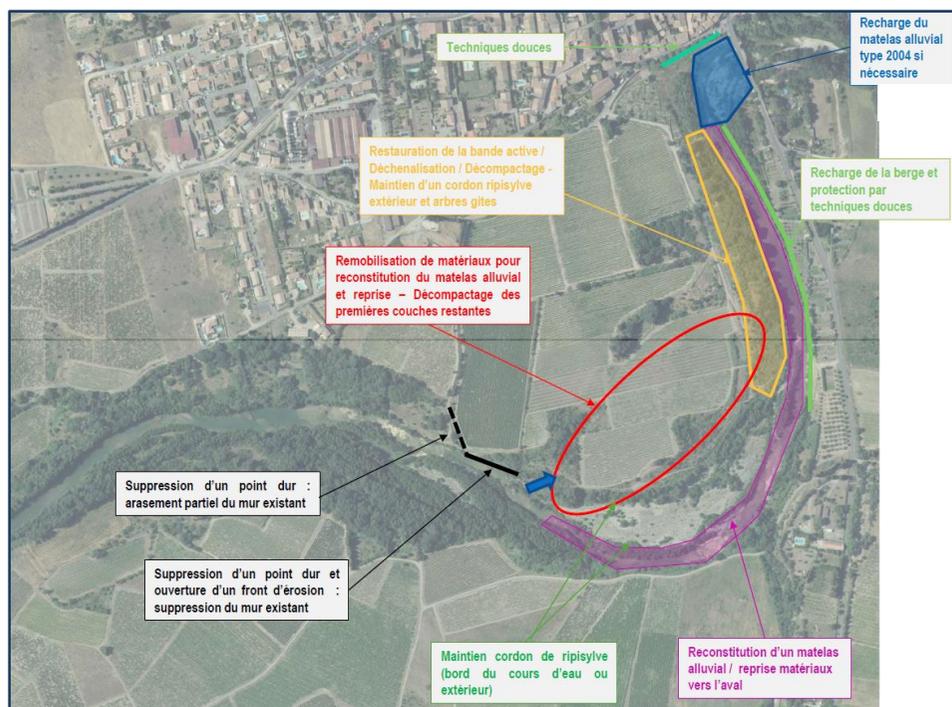
En **2022 les aménagements ont été redéfinis** pour correspondre aux exigences de restauration hydromorphologique et s'adapter aux premiers inventaires écologiques dans un soucis de préservation de la biodiversité notamment en phase travaux. Ces principes d'aménagement ont été validés en COTECH et en COPIL. Les promesses de vente du chemin du Devès ont été obtenues.

Etude en cours

Réf. opération : GBV14-OJL-104		
Montant prévisionnel au PPG BV : 40 000 € HT		
Agence de l'Eau	50 %	20 000 €
Département	30 %	12 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	8 000 €

Réf. opération : CBV21-OJL-08 (Complément négo)		
Montant prévisionnel au CBV : 50 000 € HT		
Agence de l'Eau	50 %	25 000 €
Région Occitanie	20 %	10 000 €
Département	10 %	5 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	10 000 €

Réf. opération : CBV21-OJL-121 (Acquisitions)		
Montant prévisionnel au CBV : 30 000 € HT		
Agence de l'Eau	50 %	15 000 €
Région Occitanie	20 %	6 000 €
Département	10 %	3 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	6 000 €





3.3 Restauration de l'espace de mobilité de l'Orbieu au droit de la confluence avec la Nielle à Fabrezan

Sur le secteur en aval immédiat du Brel à Fabrezan (présenté en 4.2.), le Syndicat Orbieu Jourres porte également une étude inscrite dans le PPG BV Orbieu Jourres sous le nom de « *Restauration de l'espace de mobilité au droit des zones préférentielles de débordement à FABREZAN* ». Ce secteur correspond à la zone de confluence de la Nielle dans l'Orbieu.

Cette étude a été attribuée au Maître d'œuvre CCE&C au milieu de l'année 2020 dans le but que ce dernier réalise les **missions d'Etude Préliminaire et d'Avant-Projet** afin de dégager un parti d'aménagement concerté et accepté par tous les acteurs du projet (et notamment le monde agricole).

Une première phase d'état des lieux a été menée par le BE avec la réalisation de reconnaissances terrain et d'une modélisation hydraulique, **confirmant les différentes zones de débordement de l'Orbieu et de la Nielle.**

Afin de présenter ces différents éléments, un premier comité de pilotage a été réalisé, en mars 2021, puis un second en juillet afin d'évoquer les premières pistes d'actions. Le passage à gué de Vigne Basse est également un enjeu important de l'étude : **le monde agricole s'est positionné en défaveur d'une suppression de ce dernier en nov. 21.**

La phase AVP s'est terminée en 2022 et **les partis d'aménagement en phase AVP ont été validés en COTECH et en COPIL.**

Etude terminée

Réf. opération : GBV14-OJL-109		
Montant prévisionnel au PPG BV : 30 000 € HT		
Agence de l'Eau	50 %	15 000 €
Département	30 %	9 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	6 000 €



Obstacle à la divagation du lit



Légende

- Travaux
- Terrassement_Demontage_Evacuation
 - Terrassement_Dessouchage_Decomptage
 - Terrassement_suppression-merlons
 - Plantations_traitement-sélectif
 - Genie_Civil

Matériaux disponibles



3.4 Restauration morphologique de l'Orbieu au droit des méandres de Villenovette

Les perturbations sédimentaires (déficit de matériaux) auxquelles est soumis l'Orbieu accélèrent les processus de déstabilisation des berges et d'incision de son lit.

Le Syndicat Orbieu Jourres a donc **engagé une étude en 2021** avec comme objectif principal : **la restauration de l'espace de mobilité et la recharge sédimentaire de l'Orbieu**. Néanmoins, cette étude favorisera indirectement la protection des enjeux situés dans les extrados des deux méandres : la voie RFF et le château de Villenovette.

A la suite d'une première rencontre de concertation fin 2021, le bureau d'études Artelia a démarré l'état des lieux et le diagnostic du site, tout en réalisant un pré diagnostic écologique. Cet inventaire a révélé la présence :

- **D'odonates** (libellules) avec un enjeu **modéré à très fort**, 2 espèces ont été observées lors du passage
- **De chiroptères** (chauves-souris) avec un enjeu **modéré à très fort**
- De reptiles avec un enjeu **potentiellement modéré à très fort**
- ...

Une modélisation hydraulique des écoulements a également été réalisée par le bureau d'études : la carte ci-dessous montre les hauteurs d'eaux lors d'une crue de retour 25 ans (crue qui a 1 chance sur 25 de se produire tous les ans).

La proposition de plusieurs scénarii d'aménagements a ponctué cette année 2022, avec la tenue d'un comité technique et d'un comité de pilotage pour valider ces éléments.

L'année 2023 verra la **réalisation de sondages géotechniques**, pour adapter la profondeur de décompactage du scénario 1. **Ce scénario, localisé en rive droite au lieu-dit des « Longagnes » sera précisé au niveau AVP et PRO**. Une nouvelle rencontre avec le propriétaire du domaine de Villenovette est à prévoir en début d'année 2023.

Etude en cours

Réf. opération : GBV14-OJL-106		
Montant prévisionnel au PPG BV : 25 000 € HT		
Agence de l'eau	50 %	12 500 €
Département de l'Aude	30%	7 500 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	5 000 €

Réf. opération : CBV21-OJL-118		
Montant prévisionnel au CBV : 50 000 € HT		
Agence de l'eau	50 %	25 000 €
Région Occitanie	20 %	10 000 €
Département de l'Aude	10 %	5 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	10 000 €



3.5 Restauration hydromorphologique de l'Orbieu – Sites de l'Horte et l'Arjole (PRO-DR)

Cette étude débutée en toute fin d'année 2021 constitue en réalité la suite d'une première phase menée par le Syndicat Orbieu Jourres et **terminée au stade Avant-Projet en 2019**.

Cette seconde phase a donc pour objectif de préciser et confirmer les aménagements prévus en phase AVP (**suppression de merlons, réouverture de bras mort, ...**), en vue de la réalisation de travaux en 2024/2025.

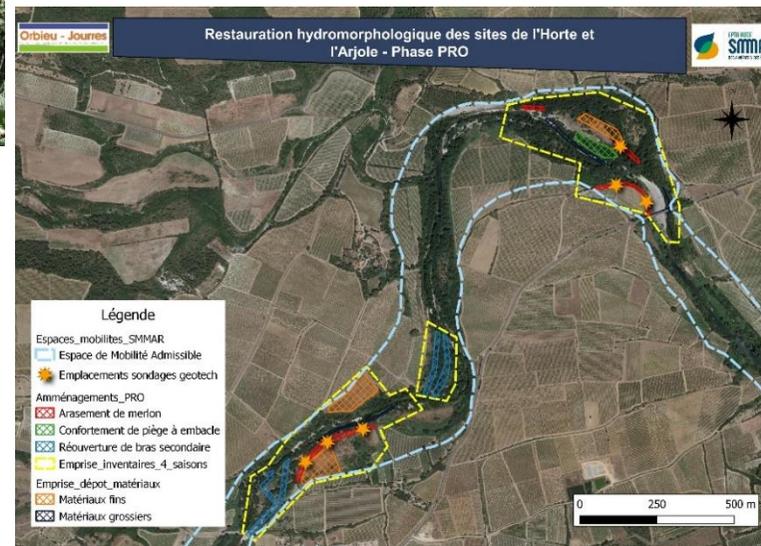
L'objectif général du projet est la restauration hydromorphologique de l'Orbieu en vue d'une amélioration de sa mobilité latérale et d'une favorisation de la recharge sédimentaire afin de résorber le déficit en matériaux.

Le cabinet Hydrétudes a donc débuté la réalisation d'un inventaire écologique 4 saisons en fin d'année 2021. Un inventaire 4 saisons est un inventaire exhaustif sur 1 année de la faune et de la flore présente sur le secteur d'étude, afin que les aménagements et les travaux ne dégradent pas les enjeux écologiques du site.



L'année 2022 a donc été marquée par **une rencontre avec les propriétaires riverains du secteur de l'Horte à Ribaute**. Cette réunion a acté que le Syndicat **rédigera des conventions avec les propriétaires l'autorisant à réaliser les travaux sans toutefois acquérir les emprises**.

Également, **des sondages à la pelle** ont été réalisés dans les merlons afin de caractériser la part de matériaux grossiers ré injectable et très bénéfique pour l'Orbieu



Etude en cours

Réf. opération : CBV21-OJL-03		
Montant prévisionnel au CBV : 50 000 € HT		
Agence de l'eau	50 %	25 000 €
Région Occitanie	20 %	10 000 €
Département de l'Aude	10 %	5 000 €
Syndicat Orbieu Jourres	20 %	10 000 €



Enfin, un comité technique puis un comité de Hydrétudes et adapté en fonction des résultats des donc maintenant débuté.

Une réunion de travail au début de l'année 2023 pour soulever certaines interrogations et espérer pour **la réalisation des travaux en 2024**.

pilotage a permis la validation du PROJET réalisé par inventaires. La phase des Dossier réglementaires a

sera organisée avec les services de la DDTM de l'Aude un dépôt des dossiers dans le courant de l'année 2023

3.6 Restauration hydromorphologique de l'Orbieu – Site de Luc sur Orbieu

Cette action est une **nouvelle étude pour le Syndicat Orbier Jourres** inscrite dans le Contrat de Bassin Versant 2021-2023 et débutée en fin d'année 2021.

Initialement sur deux sites : Luc sur Orbieu et Villar en Val, **ce dernier a été abandonné par le Syndicat** dans le courant de l'année 2022 à la suite d'une réunion d'échanges et de concertation en mairie de Villar pour présenter les aménagements envisagés (avril 2022). Il en est ressorti une opposition sans compromis de la part du conseil Municipal de Villar-en-Val et des propriétaires pour les travaux et également la poursuite du diagnostic. La mairie a confirmé sa position par écrit au près du syndicat Orbier-Jourres.

L'étude s'est donc poursuivie uniquement sur le site de Luc sur Orbieu avec la réalisation d'un état des lieux de la zone, d'un diagnostic hydromorphologique basé sur des données anciennes, d'un pré diagnostic écologique et la proposition de **scénarii d'aménagements qui ont été discutées en COTECH et validés en COPIL en octobre 2022.**

Les propositions d'aménagements peuvent être classés en deux types distincts :

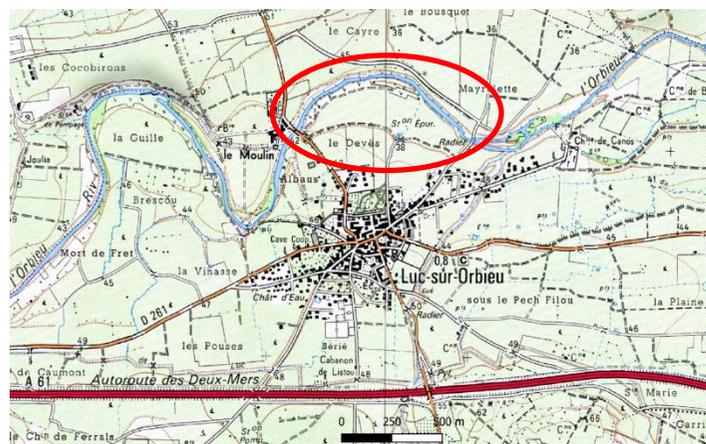
- **La réouverture de la bande active de l'Orbieu** par des travaux de dessouchage et décompactage en rive droite. Ces travaux permettront une reprise des matériaux stockés en berge par l'Orbieu et favorisera sa divagation latérale.
- **La suppression de merlons** discontinus sur la rive droite de l'Orbieu permettant l'étalement des écoulements en crue de l'Orbieu et la montée progressive des eaux.

Les membres du COTECH et notamment les services instructeurs de la DDTM de l'Aude ont demandé au Syndicat Orbier Jourres de **lever la tranche optionnelle relative aux inventaires écologiques sur 4 saisons** : en effet, les potentialités faunistiques et floristiques relevées durant le pré diagnostic appellent à des investigations complémentaires pour la rédaction des dossiers règlementaires et l'analyse des incidences du projet. Ce diagnostic 4 saisons a débuté en novembre 2022 et s'étalera sur l'année 2023.

L'année 2023 verra donc la suite de l'inventaire 4 saisons et la finalisation de l'AVP/PRO combiné par le bureau d'études Hydrétudes.

Etude en cours

Réf. opération : CBV21-OJL-04		
Montant prévisionnel au CBV : 50 000 € HT		
Agence de l'eau	50 %	25 000 €
Région Occitanie	20 %	10 000 €
Département de l'Aude	10 %	5 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	10 000 €



3.7 Restauration hydromorphologique de la Jourre en aval de la STEP de Lézignan Corbières (PRO-DR)

Cette étude constitue la suite d'une première phase terminée en 2019 par le Syndicat Orbieu Jourres dans le cadre du PPGBV. Le périmètre de la première phase débutait en aval de la commune de Lézignan Corbières au niveau de la RD 6 113 et s'étendait sur un linéaire de l'ordre de 4.5 km jusqu'à la RD 11 sur le territoire de Canet d'Aude.

La validation du parti d'aménagements a été actée lors du comité de pilotage du 17 octobre 2019 où plusieurs scénarii ont été proposées par le Bureau d'Etude. Le comité de pilotage s'est prononcé en **favor d'un scénario d'aménagement ambitieux de renaturation complète de la Jourre** sur le tronçon amont **en 3 tranches de 1.5 km environ** depuis l'aval de Lézignan-Corbières jusqu'à la RD 11.

Le présent dossier constitue donc la phase Projet et Dossiers Règlementaires afin de confirmer la possibilité de réaliser les aménagements prévus au stade AVP (arasement de merlons, retalutage des berges, ...) **sur la 1^{ère} tranche de 1500m**.

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été attribué au bureau d'études SCE en février 2022 et une rencontre de présentation du projet, préalable au COPIL, avec la mairie de Lézignan, a été effectué en juin 2022. **Cette rencontre a permis de trouver des synergies pour développer et dérouler le projet sur la zone.**

Le COPIL de démarrage s'est donc tenu en juillet, permettant de rappeler les objectifs de la mission et le planning prévisionnel.

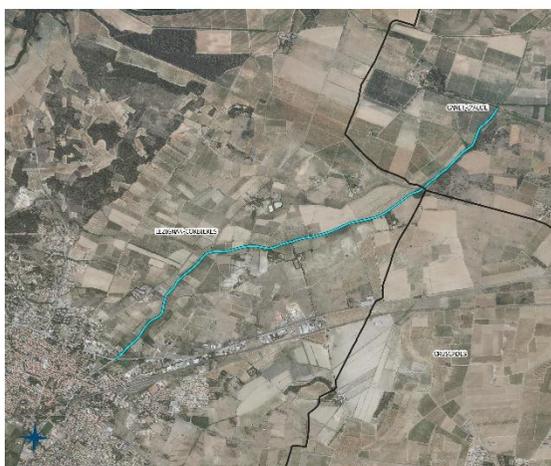
Plusieurs points avec la DDTM de l'Aude ont confirmé le fait que **l'étude des incidences liées au projet et aux travaux ne pourraient être appréhender uniquement que de façon globale en incluant les 3 tranches projetés au stade AVP**. Cette règle, destinée à ne pas diviser les incidences sur des projets rapprochés dans le temps ou dans l'espace nécessitent donc pour le Syndicat la réalisation d'un inventaire écologique sur les 3 tranches : consultation lancée en début d'année 2023.

L'année 2023 sera donc axée sur la réalisation des missions complémentaires destinées à la précision fine du projet et à la caractérisation des enjeux. Pour ce faire un diagnostic écologique sera réalisé, des sondages géotechniques et des levés topographiques seront commandés dans l'année.

Etude en cours

Réf. opération : CBV21-OJL-06		
Montant prévisionnel au CBV : 100 000 € HT		
Agence de l'eau	50 %	50 000 €
Région Occitanie	20 %	20 000 €
Département de l'Aude	10 %	10 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	20 000 €

Localisation des interventions

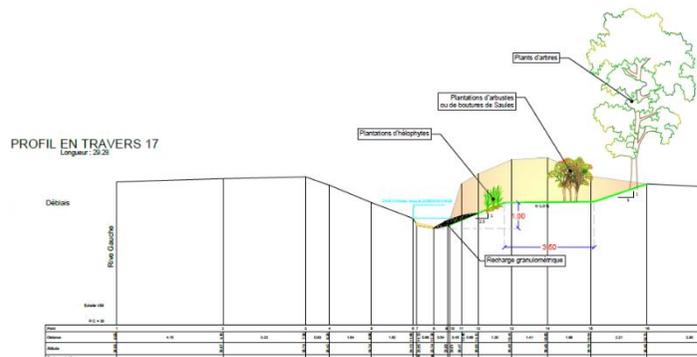


Légende

- Communes
- Bande de 12 m de part et d'autre de la Jourre
- Photo satellite aérienne

Base cartographique : IGN 1:50 000
Sources : IGN, IGN, IGN, IGN, IGN

0 0,7 1,4 km



3.8 Plan de gestion des zones humides de Font Cabrol à Ferrals les Corbières

Cette action issue du PPG BV situé entre le pont de la RD 106 à Ferrals les Corbières et le barrage Saint Paul au droit du lieu-dit de « Font Cabrol » avait pour objectif **d'élaborer un plan de gestion concerté** sur le devenir de cet ensemble de zones humides afin d'en **assurer sa préservation et l'amélioration de son fonctionnement hydro-éco-morphologique**.

Cette prestation, a été attribuée en 2020 au **cabinet d'études CACG**.

L'année 2021 a consisté au diagnostic de la zone par la réalisation de campagnes d'inventaires faunistiques et floristiques. Des premiers entretiens téléphoniques ont été réalisés avec les différents acteurs et usagers du site (DDCM, Fédération de pêche, association de kayak, Mairie de Ferrals, ...). Puis **deux ateliers de concertation ont été effectués en septembre 2021** au siège du Syndicat afin de relever les différents projets des acteurs pour que tous puissent voir le jour et coexister ensemble.

La finalisation de ce Plan de Gestion concerté et multi partenarial a donc été réalisé en 2022 avec en premier lieu la présentation de plusieurs scénarii d'aménagements et d'orientations de gestion du site validées en COPIL. Les 4 orientations de gestion sont les suivantes : *Restauration du milieu, Gestion concertée du plan d'eau, Aménagement du territoire et Amélioration de la connaissance du site*. En second lieu avec **la rédaction des fiches actions issues de la concertation et du diagnostic de la zone d'étude**.

La remise de ces Fiches actions est intervenue **le 21 octobre 2022 par la tenue d'un comité de pilotage de clôture du plan de Gestion**.

La participation active des différents acteurs, partenaires, financeurs du projet a permis de coconstruire ce Plan de Gestion et **faire émerger 19 fiches actions pour 9 Maîtres d'Ouvrages différents**

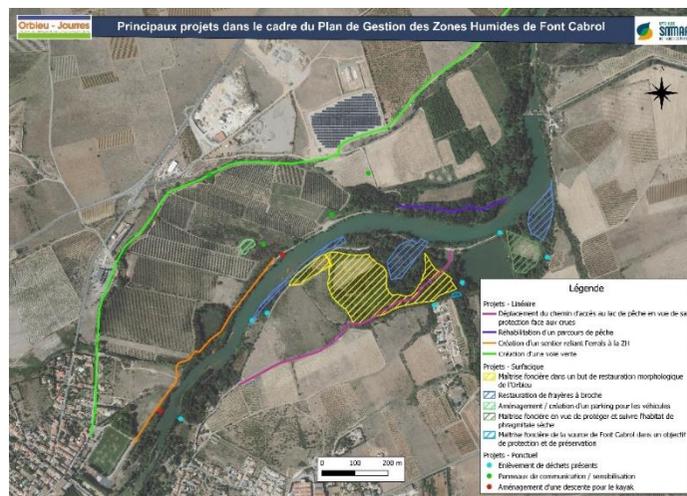
Concernant le Syndicat Orbieu Jourres, il est intéressant de remarquer que notamment **2 fiches actions déboucheront sur 2 projets programmés dans le contrat de bassin :**

- Une première contractée dans le CBV 2021-2023 relative à l'amélioration des fonctionnalités humides de la zone par l'enlèvement de merlons en RD
- Une seconde qui sera contractée dans le second contrat de BV pour favoriser la recharge sédimentaire de l'Orbieu par des travaux de décompactage en RD

Ces projets seront étudiés dans les années à venir par le Syndicat Orbieu Jourres et déboucheront sur des travaux.

Etude terminée

Réf. opération : GBV14-OJL-115		
Montant prévisionnel au PPG BV : 30 000 € HT		
Agence de l'eau	50%	15 000 €
Département	30 %	9 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	6 000 €



3.9 Plan de gestion des étangs et zones humides du Lirou

Le secteur d'étude est composé d'un ensemble de plans d'eau et de zones humides, en eau de manière temporaire ou permanente, globalement toutes reliées entre elles par le cours d'eau du Lirou.

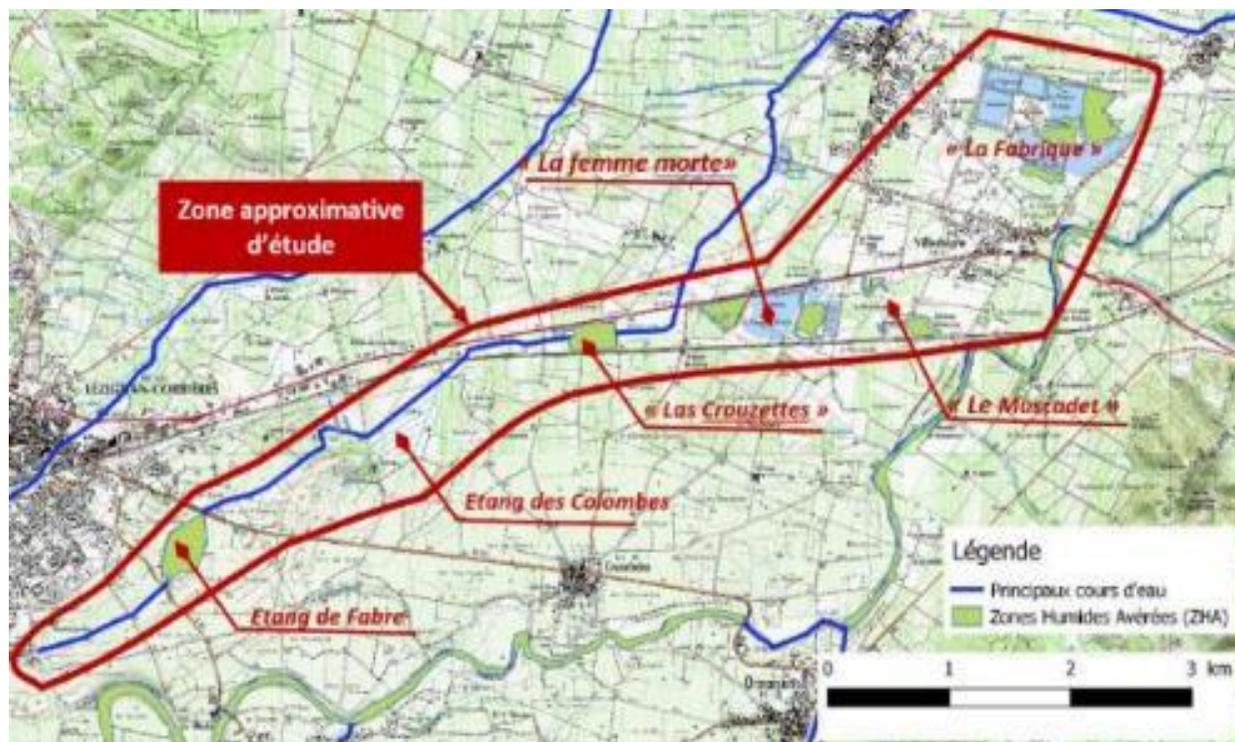
Ces zones humides font aujourd'hui l'objet de **nombreuses convoitises** et des projets divers sont engagés de manière isolée et non concertée par **de multiples acteurs du territoire** : Installation de panneaux photovoltaïques, création d'un plan d'eau ludique, coulée verte, transfert d'eau brute, acquisition complète en vue d'une préservation, ...

Au regard de **l'intérêt majeur** que représente cet ensemble d'environ 150 ha de plans d'eau et de zones humides, **des menaces potentielles qui pèsent sur elles**, et de la **nécessité évidente d'une concertation entre les différents acteurs**, il est apparu important que le syndicat Orbieu-Jourres s'engage à intervenir sur ce périmètre.

En 2022 la phase de recherche bibliographique et d'inventaires de terrain avec pour objectif **l'établissement d'un plan de gestion** permettant le développement **d'une vision concertée sur le devenir de cet ensemble de zones ont été réalisés.**

Etude en cours

Réf. opération : CBV21-OJL-07		
Montant prévisionnel au CBV : 50 000 € HT		
Agence de l'eau	50 %	25 000 €
Région Occitanie	20 %	10 000 €
Département	10 %	5 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	10 000 €



3.10 Restauration morphologique de l'Orbieu sur le site de l'Orbieu Aval

Cette action, inscrite au Contrat de Bassin Versant 2021-2023 est situé **sur les 4 derniers kilomètres de l'Orbieu**, de l'aval du projet de Laparre, jusqu'à sa confluence avec l'Aude.

Les objectifs généraux de ce projet correspondent à :

- La création de surlageurs du lit mineur de l'Orbieu
- La diversification des écoulements
- La favorisation des glissements de berges
- La re création d'un lit moyen

L'atteinte de ces grands principes permettront de **stocker les sédiments arrivant de l'amont du BV** (ralentir la fuite des matériaux), **diversifier les habitats**, et donc **améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité, ...**

Durant l'année 2022, la Demande de Subvention a été réalisée et validée par les différents financeurs du projet : **Agence de l'Eau, Région et Département de l'Aude**. Pour la rédaction de la DDS, un premier travail au bureau a été réalisé pour comprendre le fonctionnement du secteur, une analyse cartographique, complétée par une analyse diachronique des photos aériennes a été menée pour comprendre les évolutions du lit de l'Orbieu.

Enfin, une confirmation sur le terrain a été réalisée (le 21 juillet 2022) par le technicien et la coordonnatrice du SMMAR, pour finalement **retenir 3 sites intéressants pour atteindre les objectifs généraux du projet : Arnelle, Les Barres et Gué de l'Homme**.

L'année 2023 sera l'occasion de réaliser la consultation pour **nommer un bureau d'études compétent pour la réalisation des Etudes préalables** aux travaux sur la zone.

La réalisation d'une action sur ce secteur est donc importante pour la restauration hydromorphologique de l'Orbieu, **avec une logique amont/aval**, puisque ce projet est en cohérence avec les dossiers portés par le Syndicat Orbieu Jourres à Fabrezan, Luc sur Orbieu, Villedaigne - Néviau, ...

Etude à venir

Réf. opération : CBV21-OJL-14		
Montant prévisionnel au CBV : 80 000 € HT		
Agence de l'eau	50 %	40 000 €
Région Occitanie	20 %	16 000 €
Département de l'Aude	10 %	8 000 €
Syndicat Orbieu Jourres	20 %	16 000 €



3.11 Gestion des ripisylves et traitement des atterrissements – Tranche 2021

Cette page correspond aux travaux de traitement de la ripisylve et des atterrissements programmés pour l'année 2021 mais réalisés à partir du 17 janvier 2022. Chaque année, suivant le Plan de Gestion, le Syndicat traite 40 km de cours d'eau environ sur son Bassin Versant.

Comme chaque année, le Syndicat et Hydrétudes, maître d'œuvre de l'opération, séparent les tronçons en 3 lots de travaux afin de favoriser le travail de 3 entreprises locales spécialisées : **ARF, ADN et ACTIFOREST** :

- **Le lot 1 correspond à l'entretien de l'Orbieu** (travaux de ripisylve et d'atterrissements) sur les secteurs de Lagrasse à Ribaute et de Ferrals jusqu'à Luc sur Orbieu. ARF a réalisé ces travaux.
- **Le lot 2, réalisé par ACTIFOREST, correspond au traitement des affluents amont du BV** sur les communes de Coustouge, Félines et Villeroque Terménès, Termes, St Pierre des Champs, Mouthoumet.
- **Le lot 3 correspond aux travaux réalisés sur les affluents en aval du BV de l'Orbieu** sur les communes de Bizanet, Boutenac, Lézignan Corbières, Luc sur Orbieu, Ornaisons et Rieux en Val. ADN a réalisé les travaux.

La tranche programmée en 2022 n'est pas présentée dans ce document puisque les travaux ont débuté le 23 janvier 2023.

Travaux terminés

Réf. opération : CBV21-OJL-05 (Ripisylve)		
Montant prévisionnel au PPG BV : 340 000 € HT		
Agence de l'eau	30 %	102 000 €
Département de l'Aude	50 %	170 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	68 000 €

Réf. opération : GBV14-OJL-108 (Atterrissements)		
Montant prévisionnel au PPG BV : 75 000 € HT		
Agence de l'eau	30 %	22 500 €
Région Occitanie	20 %	15 000 €
Département de l'Aude	30 %	22 500 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	15 000 €



4 Les dossiers de l'année 2022 – Volet Prévention des Inondations

4.1 Etude d'aménagements de protection contre les crues de Luc sur Orbieu

Le 29 novembre 2019, les membres du comité de pilotage de la première phase d'Etude ont validé un **avant-projet d'aménagement** mené par le cabinet ISL, confirmant la possibilité d'une **protection centennale du village de Luc-sur Orbieu contre les crues du Tourenc et du Binasso**. Le parti d'aménagement retenu étant évalué à ce stade à **1.7 millions d'euros** (travaux uniquement).

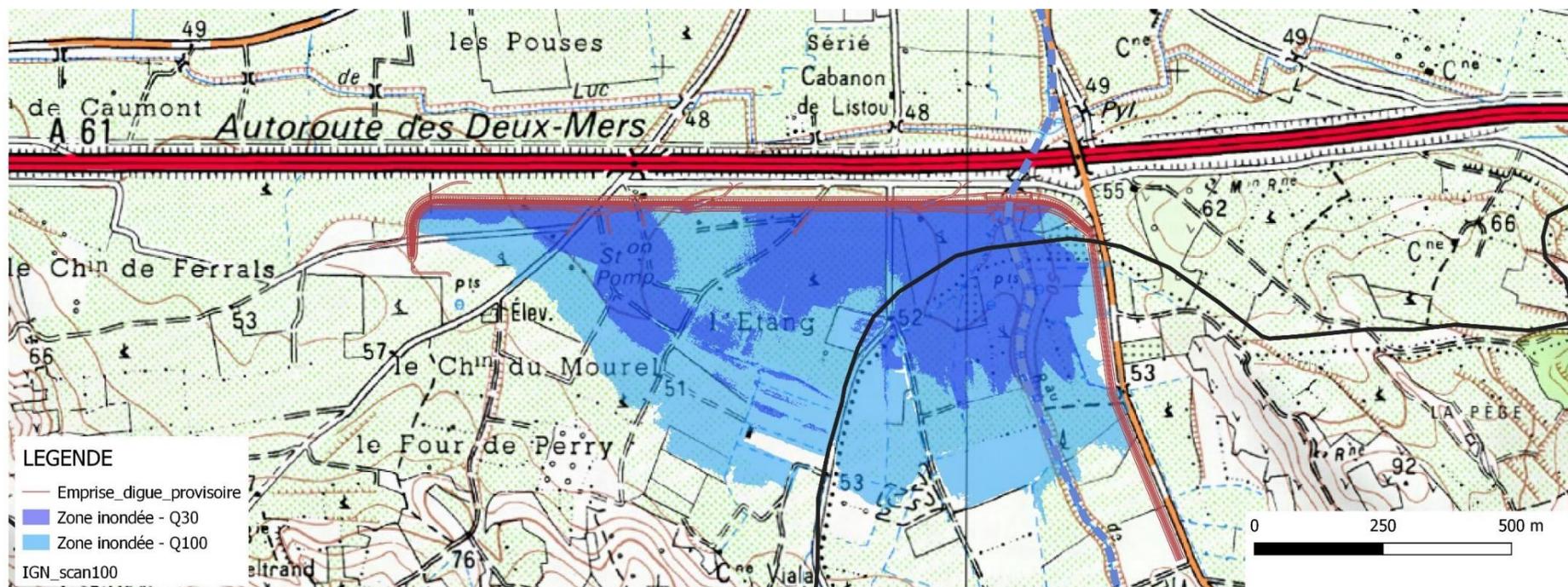
Durant le début d'année 2021, ISL a repris les différents calculs confirmant la faisabilité d'un tel ouvrage de rétention : digue située en amont de l'A61, d'environ 2,1 km de long et d'approximativement 2m de haut.

Le 30 novembre 2021 s'est tenue à Boutenac **une réunion publique de présentation du projet** par le Président du Syndicat Orbieu Jourres. Cette dernière s'est bien déroulée, laissant apparaître un certain optimisme et une envie d'aboutissement du projet.

L'année 2022 au vu se dérouler les **études complémentaires** (inventaires naturalistes, géotechnique) et la finalisation du **PROJET**. La rédaction du **certificat de projet** et son dépôt en DDTM se sont aussi déroulés en 2022. En 2022 ce projet a aussi inclus à la demande de prise en charge par **l'EPF-Occitanie**.

Etude en cours

Réf. opération : P15-OJL-117		
Montant prévisionnel au PAPI 2 : 200 000 € HT		
Europe	20 %	40 000 €
Région	10 %	20 000 €
Etat	50 %	100 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	40 000 €



4.2 Etude d'Aménagement d'ouvrages de régulation Lézignan : Fumade / Bénéja / Coucarous

Au regard des derniers textes réglementaires parus à l'été 2019 et notamment de l'article R562-12 du Code de l'Environnement, **le Syndicat du bassin-versant Orbieu-Jourres se doit d'engager l'étude d'aménagements hydrauliques** portant sur les partis d'aménagements d'ouvrages de régulation, afin de préciser leur faisabilité, leur coût et leur rentabilité.

L'étude porte exclusivement sur les ouvrages présents (Fumade et Bénéja) ou potentiels (Coucarous) sur le territoire de Lézignan-Corbières, devra permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Définir l'ensemble des ouvrages hydrauliques au titre du décret de 2015 qui serait en mesure de protéger le secteur de Lézignan-Corbières et préciser les niveaux de protection visés,
- Fournir au syndicat Orbieu-Jourres tous les éléments nécessaires lui permettant de se positionner clairement sur la responsabilité qu'il décidera de faire apparaître en tant que collectivité Gémapienne.
- Décider, le cas échéant, des autres actions de gestion du risque d'inondation à mener.

A la suite d'une consultation, le marché a été attribué au bureau d'étude ISL en février 2021 en CS. L'étude a débuté par un COPIL démarrage le 20 avril 2021.

En 2021 ISL a commencé par la réalisation de **l'état des lieux des différents ouvrages** puis par la modélisation de l'impact amont/aval du débit.

L'année 2022 a été l'occasion de poursuivre les Etudes avec une **analyse poussée de l'influence des différents ouvrages sur la hauteur d'eau** (avec et sans bassins écrêteurs de crue). L'étude a conclu sur la **faible efficacité des ouvrages existants sur le risque inondation**. Ces conclusions ont été validées en COTECH et en COPIL. Le comité syndical a donc **délibéré le 01 décembre 2022 pour ne pas récupérer la maîtrise d'ouvrage** en raison de la non adéquation avec la compétence GEMAPI.

La responsabilité de ces ouvrages et de leur sécurisation reste donc de compétence communale.

Etude terminée

Réf. opération : P15-15-OJL-15

Montant prévisionnel au PAPI 2 : 150 000 € HT

Etat	50 %	75 000 €
Europe	20 %	30 000 €
Région Occitanie	10 %	15 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	30 000 €



Ouvrage de la Fumade



Ouvrage amont du Bénéja



4.3 Etude de ruissellement en zone urbaine et périurbaine - secteur LEZIGNAN

Plusieurs études hydrauliques font apparaître une problématique de ruissellement sur le quartier de la Pinède à Lézignan-Corbières, drainé par les ruisseaux de la Fumade, le Bénéja et le Coucarous, sans toutefois analyser les origines de ces écoulements et leurs impacts.

Pour répondre à cette problématique, le Syndicat a inscrit dans le Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI 2), l'action 4.3_d : **Etude de ruissellement en zones urbaines et périurbaines : Lézignan-Corbières (secteur La Fumade, Bénéja).**

Cette action concerne l'étude de faisabilité d'un programme d'aménagement à partir d'un diagnostic précis des sources de ruissellements (cartographie des zones inondés, des hauteurs d'eau et des vitesses d'écoulement), pour aboutir à des propositions techniques ou organisationnelles afin de résoudre la problématique. Elle s'appuiera sur des méthodes connues (EXECO notamment).

Faute de concurrence lors de l'analyse des offres (un seul candidat), le marché a été classé sans suite et **attribué au cabinet ISL qui venait également de se voir confié l'étude des barrages de Lézignan** présentée ci-dessus (paragraphe 5.2.).

La modélisation hydraulique permettant de déterminer les vitesses et les hauteurs d'eaux lors de différentes occurrences de crue sera donc commune aux deux études puisque le périmètre étudié est approximativement le même.

Les Etudes ont donc été regroupés d'un point de vue des réunions et des membres des comités de pilotages et techniques : en effet, seuls les objectifs sont différents.

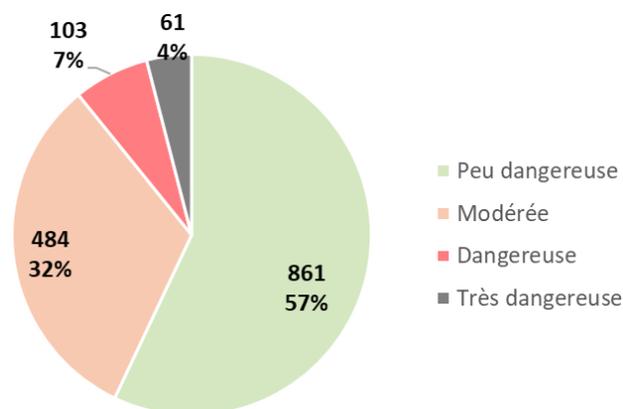
2021 a donc été le début de l'Etude de reconnaissance de terrain et de calage du modèle.

L'année 2022 a livré les résultats de cette étude de ruissellement. La présentation a été partagée avec la commune de Lézignan et les informations pour solliciter un diagnostic de vulnérabilité ont été transmises à la commune.

Etude terminée

Réf. opération : P15-OJL-50		
Montant prévisionnel au PAPI 2 : 80 000 € HT		
Département de l'Aude	10 %	8 000 €
Région Occitanie	20 %	16 000 €
Etat	50 %	40 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	16 000 €

Grille d'analyse	Bâti avec étage	Bâti sans étage
H < 0,25 m	Situation peu dangereuse	Situation à risque modéré
0,25 < H < 0,5 m	Situation peu dangereuse	Situation à risque modéré
0,5 < H < 0,8 m	Situation à risque modéré	Situation dangereuse
H > 0,8 m	Situation dangereuse	Situation très dangereuse



4.4 Etude de protection de Villedaigne, Raissac d'Aude et Canet d'Aude

Un projet de « digue de protection de Canet d'Aude contre les crues de la Jourre et le Lirou » engagé par le Syndicat des Jourres et du Lirou dès 2003 avait reçu un avis défavorable du commissaire enquêteur en 2014, qui avait notamment argumenté sa décision au regard :

- D'un important problème de **concertation** dans l'élaboration du projet.
- De revendications de la part des **communes de Raissac et Villedaigne** à vouloir aussi être protégées.
- **Des inquiétudes du monde agricole.**

Souhaitant apporter une réponse à l'ensemble de acteurs, **un nouveau projet** a donc été intégré dans le PAPI 2, qui se définit comme une « étude de protection de Villedaigne, Raissac-d'Aude et Canet-d'Aude contre les crues de la Jourre et du Lirou ».

Le marché a été attribué en novembre 2019 à un groupement **ANTEA et CCE&C** avec trois sous-traitants qui travailleront également sur l'étude : **ASA Info**, sur le lien avec les ASA et leurs partenaires, **HYDRIAD** sur la thématique de l'hydrogéologie et **Idées communes** sur la concertation.

Du fait de la crise sanitaire du COVID-19, **le démarrage de cette opération a été plusieurs fois repoussé jusqu'à la première réunion de lancement qui s'est tenue le 12 novembre 2020.** Les bureaux d'études travaillent depuis cette date à établir l'état des lieux du secteur d'étude, qui est très complexe.

Etude en cours

Réf. opération : AV_P15-OJL-407 (Volet « ressuyage »)		
Montant prévisionnel au PAPI 2 : 100 000 € HT		
Etat	25 %	25 000 €
Région Occitanie	35 %	35 000 €
Département de l'Aude	20 %	20 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	20 000 €
Réf. opération : P15-OJL-99 (Volet « protection »)		
Montant prévisionnel au PAPI 2 : 200 000 € HT		
Etat	25 %	50 000 €
Région Occitanie	35 %	70 000 €
Département de l'Aude	20 %	40 000 €
Syndicat de l'Orbieu	20 %	40 000 €

L'année 2022 a été l'occasion de réaliser :

- les 3 réunions de concertation.
- La modélisation de l'état initial compatible avec le PPRI.



Etude en cours

4.5 Etude de protection d'Ornaisons contre les crues de la Bézarde et de l'Aiguille

A de multiples reprises par le passé une partie d'Ornaisons a été inondée, au niveau **du ruisseau de la Bézarde**. Le PPRi de l'Orbieu le mentionne d'ailleurs comme générateur de risques pour toute une partie du village.

Les débordements **du cours d'eau de l'Aiguille** semblent également problématiques pour les inondations de la commune. De plus, le secteur d'étude se situe au-dessus d'un aquifère perché exploité pour l'irrigation agricole par le syndicat Mixte du Canal de Luc, et pour l'AEP d'Ornaisons.

Au regard des dégâts causés par les dernières crues récentes et des enjeux sur ce territoire, **une étude hydraulique de niveau avant-projet** a été programmée dans l'objectif d'améliorer la connaissance du risque d'inondation et déterminer des pistes d'actions destinées à réduire le risque d'inondation des lieux habités.

Le marché a été attribué en septembre 2020 au **cabinet CEREG**. Ce dernier s'est associé avec un hydrogéologue afin d'intégrer la dimension sous-terrainne de la nappe.

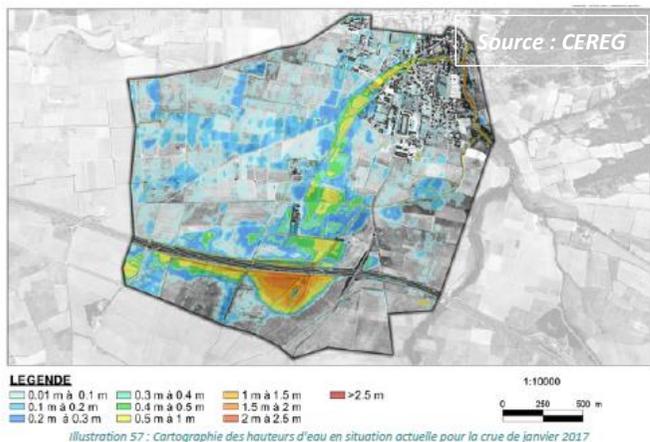
Lors du début d'année 2021 CEREG a travaillé sur l'état des lieux de la zone et a proposé des premiers aménagements permettant de protéger les enjeux habités d'Ornaisons en prenant en compte 2 axes principaux : **soit la déviation des écoulements qui inonde la zone à enjeux vers l'Aiguille et in fine vers l'Aussou ; soit l'écrêtement des débits de pointes des écoulements responsables des inondations sur les zones à enjeux.**

Ainsi, durant le début de l'année 2022, le bureau d'études a testé l'efficacité ses 3 proposition d'aménagement (recalibrage de l'Aiguille, création de 2 bassins écrêteurs et recalibrage + création d'un bassin écrêteur) **grâce au modèle hydraulique des écoulements.**

L'analyse hydraulique a mis en évidence que ce type de solution ne permet pas de réduire significativement l'aléa généré par les crues dès l'occurrence décennal.

De plus, l'analyse économique des ouvrages hydrauliques montre que les moyens à mettre en œuvre sont important pour une réduction des dommages bien trop faible étant donné le faible nombre d'enjeux.

Ces conclusions ont été présentés aux Elus du Syndicat et de la commune **le 16 avril 2022 en Comité de Pilotage**. Un avenant pour des recherches alternatives de protection d'Ornaisons à tout de même été passé par le Syndicat Orbieu Jourres pour essayer de trouver une solution aux habitants de la commune.



5 Les dossiers de l'année 2022 – Autres projets

5.1 Accord cadre à bons de commande : travaux ponctuels d'entretien

Le Syndicat Orbieu Jourres possède avec l'entreprise **ARF**, un marché d'accord cadre à bons de commandes de travaux ponctuels d'entretien pour la période 2021-2025. En effet, en dehors des travaux annuels de gestion de la ripisylve et du traitement des atterrissements (paragraphe 4.11 du Rapport d'Activité 2022), et pour faire **face à des situations plus ponctuelles et d'urgence**, le syndicat souhaite pouvoir engager des travaux complémentaires. **Ils sont autofinancés par le Syndicat.**

Cet accord cadre permet également au Syndicat de pouvoir entretenir le bassin écrêteur de Fontintruse dont il est propriétaire.

En amont de la passation de ces bons de commandes, les techniciens du SMMAR, affectés au Syndicat Orbieu Jourres, vont sur site et jugent le caractère prioritaire de l'intervention (enjeux à proximité, diamètre de l'arbre, ...).

En 2022, un bon de commande ont été passé répondant à un besoin urgent pour le Syndicat sur plusieurs sites :

- **Bon de commande n°1 : Juillet 2022**
 - Entretien du bassin de Fontintruse (fauchage manuel de la digue et de ses abords : le bassin est entretenu par un berger par le biais d'un prêt à usage)
 - Enlèvement d'un arbre à Vignevieille
 - Enlèvement d'un arbre à Serviès en Val

Site de Vignevieille



AVANT



APRÈS

Site de Serviès en Val



AVANT



APRÈS

5.2 Restauration de la berge de l'Alsou à Labastide en Val



La crue du 15 octobre 2018 a été dévastatrice sur de nombreux secteurs et notamment dans le Val-de-Dagne. Une importante **érosion de berge est apparue sur la rive droite de l'Alsou en aval du village de Labastide-en-Val**, immédiatement en aval du confluent avec le ruisseau de Labastide, au droit de la station de traitement des eaux usées de la commune.

Au droit du site, la crue a emporté une partie de la berge rive droite, sur une largeur de l'ordre de **8 à 10 mètres et sur une hauteur maximale de 2 mètres**, emportant également **l'ouvrage de rejet de la station de traitement des eaux usées**. Mais elle a également fait apparaître **la canalisation d'alimentation en eau des fontaines de Serviès-en-Val** qui est aujourd'hui affleurante, quasiment sur toute la longueur de l'érosion.

Un projet de restauration et renaturation de berge a donc été porté par le Syndicat Orbieu Jourres en partenariat avec Carcassonne Agglo et la commune de Serviès puisque le projet intègre l'ouvrage de rejet de la STEP qui sera prolongé jusqu'au lit d'étiage et la conduite apparente d'AEP qui sera remplacée. **Une convention tripartite avait été signée en 2021 définissant techniquement, administrativement et financièrement la mise en œuvre de ce projet.**

Les études techniques se sont déroulées en 2021 et les travaux ont pu être possibles en début d'année 2022.

A la suite de la consultation des entreprises, c'est la société **CAZAL** qui a été retenue à la suite de l'analyse des offres **pour un montant de 19 075 € HT**.

Les travaux ont duré 3 semaines et ont notamment consisté à terrasser la berge et l'atterrissement en déblai-remblai, mettre en place la conduite AEP, réaliser le prolongement du rejet de la STEP en enrochements bétonnés, mettre en place un géotextile biodégradable agrafé (type tressé coco) sur la berge reconstituée, planter des arbres et boutures d'essence locale (saules) et ensemercer les talus.

A la suite d'une reprise des boutures par l'entreprise en octobre 2022, le Syndicat Orbieu Jourres conseillé par le SMMAR a **prononcé la réception des travaux en novembre 2022**. L'année 2023 sera l'occasion pour le Syndicat de **recevoir de la part de Carcassonne Agglo et de la commune de Serviès les 60% des travaux**.



Septembre 2020



Mars 2022



Avril 2022



Novembre 2022

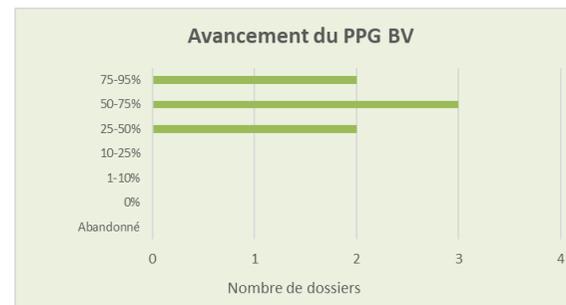
5.3 Bilan des projets au 1^{er} janvier 2023

Les tableaux suivants donnent une vision globale de l'état d'avancement du programme d'actions du syndicat Orbieu-Jourres.

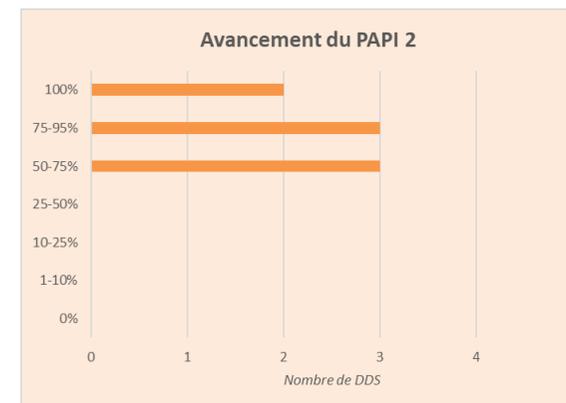
On notera que **18 projets différents sont en cours** à des stades d'avancements variables, pour un montant prévisionnel de 2.62 M€



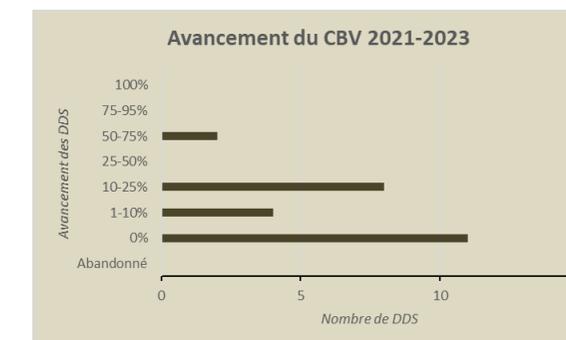
Etat d'avancement du PPG BV Orbieu-Jourres							
Axes		Intitulé	Montant inscrit au PPG BV	Montant Programmé en CDGEMAPI (1)	Montant commandé (2)	Montant Facturé	Taux d'engagement (2/1)
Axe	1	Hydromorphologie	535 000,00 €	535 000,00 €	418 566,12 €	348 765,45 €	78,2%
Axe	2	Gestion quantitative	30 000,00 €	30 000,00 €	26 680,00 €	25 050,00 €	88,9%
Axe	3	Qualité de l'eau	- €	- €	- €	- €	0,0%
Axe	4	Zones humides	30 000,00 €	30 000,00 €	30 086,00 €	30 086,00 €	100,3%
Axe	5	Ripisylves	270 000,00 €	270 000,00 €	240 747,00 €	240 747,00 €	89,2%
Totaux			865 000,00 €	865 000,00 €	716 079,12 €	644 648,45 €	82,8%



Etat d'avancement du PAPI 2 & avenants sur le périmètre Orbieu-Jourres							
Axes		Intitulé	Montant inscrit au PAPI 2	Montant Programmé en CDGEMAPI (1)	Montant commandé (2)	Montant Facturé	Taux d'engagement (2/1)
Axe	1	Amélioration des connaissances et surveillance	- €	- €	- €	- €	0,0%
Axe	2	prévision des crues et de inondations	- €	- €	- €	- €	0,0%
Axe	3	Aide à la gestion	- €	- €	- €	- €	0,0%
Axe	4	Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	80 000,00 €	80 000,00 €	27 635,78 €	10 423,28 €	13,0%
Axe	5	Actions de réduction de la vulnérabilité	100 000,00 €	100 000,00 €	61 240,00 €	18 650,00 €	18,7%
Axe	6	Maintien et développement des ouvrages de protection	560 000,00 €	510 000,00 €	461 008,10 €	249 613,30 €	48,9%
Axe	7	Etude de protection de Canet-Villedaigne	140 000,00 €	40 000,00 €	13 030,00 €	13 030,00 €	32,6%
Reliquat PAPI 1			200 000,00 €	200 000,00 €	88 520,00 €	22 449,00 €	11,2%
Totaux			1 080 000,00 €	930 000,00 €	651 433,88 €	314 165,58 €	70%



Etat d'avancement du CBV 2021-2023 Orbieu-Jourres							
Axe		Intitulé	Montant inscrit au CBV	Montant Programmé en CDGEMAPI (1)	Montant commandé (2)	Montant Facturé	Taux d'engagement (2/1)
Axe	1	Hydromorphologie	2 610 000,00 €	567 500,00 €	153 895,60 €	50 918,60 €	27,1%
Axe	2	Gestion quantitative	80 000,00 €	- €	- €	- €	0,0%
Axe	3	Qualité de l'eau	- €	- €	- €	- €	0,0%
Axe	4	Zones humides	180 000,00 €	50 000,00 €	43 090,00 €	90,00 €	86,2%
Axe	5	Ripisylves	1 020 000,00 €	680 000,00 €	261 487,55 €	252 103,35 €	38,5%
Totaux			3 890 000,00 €	1 297 500,00 €	458 473,15 €	303 111,95 €	35,3%



Les actions du Syndicat de bassin Orbieu-Jourres EN COURS et EN PROJET

Caractéristiques de l'opération Intitulé	Prog.	Axe	Sous-axe	Action	n° DDS	n° op. budgétaire	Nature	Phasage	Montant prévisionnel € HT	Année de dépôt de la DDS (= planification contractualisée)			Priorité PPI	Date du CDGEMAPI	Avis du CDGEMAPI	Avancement du dossier	Programmé CDGEMAPI	Montant commandé	Montant payé	Réfèrent SMMAR	Observations	
										2021	2022	2023										
Restauration hydromorphologique de l'Orbieu - Site de l'hortie (Ribaute) et de l'arjole (Camplong)	CBV	1	123		CBV21-OJL-03	76	Etude	PRO-DR	50 000 €	50 000 €	- €	- €	P1	04/05/2021	Accordé	En cours	50 000 €	26 380 €	11 290 €	PECH Thibaut	27/09/2021 : Attribution du marché de Moe à HYDRETTUES 26/01/2022 : COPIL de démarrage (visio) 22/03/2022 : Rencontre riverains en mairie de Ribaute 09/05/2022 : Point sur le terrain Hydrétudes / ARF (géotech) - accès, planning, ... 25/07/2022 : Sondages à la pelle (toutes les autorisations avaient été reçues) 29/11/2022 : COTECH de remise du PRO 08/12/2022 : COPIL de remise du PRO	
	CBV	1	123		CBV21-OJL-10	0	Travaux	Acquisition & travaux	250 000 €		250 000 €			P2			En projet	0 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	Dépôt de la DDS décalé en 2023
Gestion de la mobilité sur l'Orbieu à Fabrezan - Le Brel	PPG BV	1			GBV14-OJL-104	60	Etude	PRO-DR	40 000 €				P1	26/06/2018	Accordé	En cours	40 000 €	39 772 €	10 770 €	POUILLAT Mathilde	27/02/2020 : Marché attribué à ARTELIA lors du conseil syndical 03/06/2020 : COPIL de démarrage 17/12/2020 : Réunion de cadrage réglementaire (Visio). 16/02/2021 : Avenant ARTELIA de 8.5 K€ pour invent. naturalistes. 18/02/2022 : Visite terrain ARTELIA Hydraulique et Naturaliste. 21/03/2022 : Visio BE-SMMAR reprise PRO. 22/04/2022 : Terrain SMMAR cadrage projet. 19/10/2022 : COTECH AVP groupé Brel 10/11/2022 : COPIL groupé Nielle SUIVE : PRO VF + DR	
	CBV	1	124		CBV21-OJL-08	84	Etudes complémentaires	Négociations foncières	50 000 €	50 000 €			P1	25/06/2021	Accordé	En cours	50 000 €	43 825 €	18 200 €	POUILLAT Mathilde	DDS complémentaire n°1 Fabrezan Le Brel 27/09/2021 : Nouveau marché attribué à ARTELIA pour complément de dossiers réglementaires (16 680 €) + commande Inventaire arbres à gîtes (1925 €) 07/09/2021 : BC passé à GEOFIT pour les négo foncières. 26/04/2022 : Point géofit. 22/06/2022 : BC piquetage et PUV Géofit (chemin du Devés-6 propriétaires) 29/06/2022 : PUV signées SUIVE : Actes de vente et caler le besoin acquisitions selon PRO VF	
	CBV	1	124		CBV21-OJL-121	91	Acquisitions foncières		30 000 €		30 000 €		0	16/06/2022	Accordé	En cours	30 000 €	0 €	0 €	POUILLAT Mathilde	16/05/2022 : dépôt DDS. 19/05/2022 : AR département AUDE. 16/06/2022 : passage en CD GEMAPI -> OK 10/08/2022 : AR Région. 20/10/2022 : Rencontre terrain Mr Lazuttes 25/11/2022 : Refus Mr Lazuttes 28/11/2022 : BC Acquisitions Attente AR Agence eau. SUIVE : Acquisitions fin 2022.	
	CBV	1	124		CBV21-OJL-115	77	Travaux	Acquisition & travaux	420 000 €	420 000 €	- €	- €	P1				En projet	0 €	0 €	0 €	POUILLAT Mathilde	Dépôt de la DDS décalé en 2024
Remobilisation des structures alluvionnaires pour optimisation de la recharge sédimentaire	CBV	1	128		CBV21-OJL-13	89	Travaux	Travaux	62 500 €	- €	62 500 €	- €	P1	16/06/2022	Accordé	En cours	62 500 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	16/06/2022 : passage en CD GEMAPI -> Accordé VOIR TRAVAUX RIPISSYLVE 2022 (CBV21-OJL-16)	
	CBV	1	128		CBV21-OJL-122	0	Travaux	Travaux	62 500 €			62 500 €	0				En projet	0 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	DDS pour travaux d'atterrissements 2023 19/01/2023 : Dépôt DDS CD GEMAPI
Restauration de l'espace de mobilité au droit des zones préférentielles de débordement - Site de FABREZAN / Confluent Nielle	PPG BV	1			GBV14-OJL-109	63	Etude	AVP	30 000 €				P1	20/11/2018	Accordé	En cours	30 000 €	19 850 €	19 850 €	POUILLAT Mathilde	28/05/2020 : Marché de Moe attribué à CCE&C. 08/04/2021 : COPIL (pistes d'actions), puis recadrage du BE le 22/06/2021. 27/07/2021 : COPIL d'avancement (visio). 05/11/2021 : Réunion technique monde agricole/seuil de "vigne basse". 17/12/2021 : Remise AVP provisoire. 18/03/2022 : COTECH reprise AVP. 19/10/2022 : COTECH AVP groupé Brel 10/11/2022 : COPIL groupé Brel TERMINE	
	CBV	1	125		CBV21-OJL-11	0	Travaux	Acquisition & travaux	150 000 €	- €	150 000 €	- €	P1				En projet	0 €	0 €	0 €	POUILLAT Mathilde	SUIVE : DDS pour PRO DR et Négo
Restauration de l'espace de mobilité - Site de NEVIAN (Laparre)	PPG BV	1			GBV14-OJL-110	59	Etude	PRO-DR	30 000 €				P1	26/06/2018	Accordé	En cours	30 000 €	22 539 €	6 035 €	PECH Thibaut	03/12/2020 : Visite de terrain = nouveau scénario (n°6) 27/09/2021 : Attribution du marché Moe à ARTELIA 08/02/2022 : COPIL démarrage AVP/PRO. 22/03/2022 : Visio BE-SMMAR reprise PRO. 07/04/2022 : Terrain PECH-POUILLAT. 17/05/2022 : Réception réponse DRAC	
Restauration du profil en long au droit du seuil de Villedaigne	PPG BV	1			GBV14-OJL-113	61	Etude	PRO-DR	30 000 €				P1	26/06/2018	Accordé	En cours	30 000 €	22 949 €	6 450 €	PECH Thibaut	23/05/2022 : proposition parti aménagement et relance NF-VALIDE en coordi locale. 04/10/2022 : Attribution marché Géotech à GEOTECHNIQUE 15/11/2022 : Echanges CD 11 sondages (ok avec les autres autorisations) SUIVE : Sondages puis PRO VF puis DRAC puis COTECH et COPIL	
Recharge sédimentaire et protection d'enjeux en amont de la voie ferrée à Néviau et Villedaigne (méandres de Villenouvette)	PPG BV	1			GBV14-OJL-106	69	Etude	AVP	25 000 €				P1	17/03/2020	Accordé	En cours	25 000 €	23 478 €	17 578 €	PECH Thibaut	11/05/2021 : Attribution du marché MOE à ARTELIA 20/07/2021 : Copil n°1 - démarrage (visio) 30/09/2021 : Visites de terrains avec les riverains 07/04/2022 : Calage modélisation + définition des scénarii d'aménagement 29/09/2022 : COTECH - échanges scénarii aménagements 18/10/2022 : COPIL - échanges scénarii aménagements SUIVE : Rencontre Mr BARSALOU + Sondages géotech + Adapt. AVP pour réduction coûts	
Restauration hydromorphologique de l'Orbieu - Sites de Néviau (Laparre et Villenouvette)	CBV	1	126		CBV21-OJL-09	85	Etude complémentaire (NEVIAN)	Négociations foncières	60 000 €	60 000 €	- €	- €	P1	25/06/2021	Accordé	En cours	60 000 €	3 257 €	1 928 €	PECH Thibaut	DDS complémentaire Néviau/Villedaigne 07/09/2021 : BC passé à GEOFIT pour les négociations foncières 26/04/2022 : point avancement GEOFIT 25/10/2022 : Rencontre GEOFIT / propriétaires SUIVE : Réalisation des PUV + poursuite des négo	
	CBV	1	126		CBV21-OJL-116	0	Travaux	Acquisition & travaux	140 000 €	140 000 €	- €	- €	P1				En projet	0 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	
	CBV	1	126		CBV21-OJL-118	86	Etude complémentaire (Villenouvette)	Modélisation, DR, négo foncier	50 000 €	50 000 €	- €	- €	P1	14/10/2021	Accordé	En cours	50 000 €	23 595 €	7 495 €	PECH Thibaut	DDS complémentaire pour Villenouvette - VOIR GBV14-OJL-106 Financement de la modélisation hydraulique, PRO, DR + prestations annexes	
	CBV	1	126		CBV21-OJL-17	0	Travaux	Acquisition & travaux	250 000 €	- €	- €	250 000 €	P2				En projet	0 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	

Caractéristiques de l'opération Intitulé	Prog.	Axe	Sous-axe	Action	n° DDS	n° op. budgétaire	Nature	Phasage	Montant prévisionnel € HT	Année de dépôt de la DDS (= planification contractualisée)			Priorité PPI	Date du CDGEMAPI	Avis du CDGEMAPI	Avancement du dossier	Programmé CDGEMAPI	Montant commandé	Montant payé	Réfèrent SMMAR	Observations
										2021	2022	2023									
Restauration hydromorphologique de la Journe - Site aval de la STEP de Lézignan Corbières	CBV	1	129		CBV21-OJL-06	78	Etude	PRO-DR	100 000 €	100 000 €	- €	- €	P1	25/06/2021	Accordé	En cours	100 000 €	18 473 €	90 €	PECH Thibaut	17/02/2022 : Attribution du marché MOE à SCE 17/06/2022 : Rencontre mairie de Lézignan pour présentation du projet avant le COPIL 22/07/2022 : COPIL de démarrage 06/09/2022 : Visio cadrage DDTM SUIITE : Lancement marché Inventaires éco + topo complémentaire
	CBV	1	129		CBV21-OJL-18	0	Travaux	Acquisition & travaux	450 000 €	- €	- €	450 000 €	P2			En projet	0 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	
Restauration de la ripisylve des cours d'eau non domaniaux	CBV	5	506		CBV21-OJL-16	80	Travaux	Travaux	340 000 €	- €	340 000 €	- €	P1	29/03/2022	Accordé	En cours	340 000 €	19 787 €	10 403 €	PECH Thibaut	Travaux ripisylve 2022 11/04/2022 : visio préparatoire HYDRETTUES. 13/07/2022 : Réception du PRO d'Hydrétudes - Validation SMMAR 05/09/2022 : Lancement consultation Tvix 10/10/2022 : Réception offres (phase de négo réalisée) et 01/12/2022 : attribution SUIITE : Démarrage des travaux courant janvier 2023
	CBV	5	506		CBV21-OJL-21	88	Travaux	Travaux	340 000 €	- €	- €	340 000 €	P1			En projet	0 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	Travaux ripisylve 2023 19/01/2023 : Dépôt DDS CD GEMAPI
Réalisation d'un profil en long de suivi	CBV	1	127		CBV21-OJL-12	87	Etude	EP-AVP	35 000 €	- €	35 000 €	- €	P3	16/06/2022	Accordé	En cours	35 000 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	16/06/2022 : Passage CD GEMAPI -> Accordé SUIITE : Signature bon de commande et démarrage mission BBAS Janv. 2023
Restauration hydromorphologique de l'Orbieu - Sites de Luc-sur-Orbieu et Villar-en-Val	CBV	1	130		CBV21-OJL-04	79	Etude	AVP -> DR	50 000 €	50 000 €	- €	- €	P1	04/05/2021	Accordé	En cours	50 000 €	38 366 €	11 916 €	PECH Thibaut	27/09/2021 : Attribution du marché de Moe à HYDRETTUES 08/02/2022 : COPIL de démarrage 08/04/2022 : Réunion en mairie de Villar (Maire + exploitante du champs) 04/10/2022 : COTECH - remise EP 20/10/2022 : COPIL - remise EP SUIITE : Démarrage inventaire 4 saisons en Nov. 22
	CBV	1	130		CBV21-OJL-19	0	Travaux	Acquisition & travaux	200 000 €			200 000 €	P2			En projet	0 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	
Restauration hydromorphologique de l'Orbieu - Restauration de l'Orbieu aval	CBV	1	131		CBV21-OJL-14	90	Etude	AVP -> DR	80 000 €	- €	80 000 €	- €	P3	20/09/2022	Accordé	En cours	80 000 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	21/07/2022 : Terrain - reconnaissance sites potentiels 20/09/2022 : Passage en CD GEMAPI -> Accordé SUIITE : Attente AR subv. + Rédaction CCTP MOE
	CBV	1	131		CBV21-OJL-123	0	Travaux	Acquisition & travaux	120 000 €	- €	- €	120 000 €	0			En projet	0 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	
Etude de connaissance des débits d'étiage de l'Orbieu et de ses affluents	CBV	2	#N/A		CBV21-OJL-22	#N/A	Etude	EP-AVP	80 000 €	80 000 €	- €	- €	#N/A	#N/A	#N/A	En cours - SMMAR	0 €	0 €	0 €	Philippe CLUZEL	Consultation engagée au 1er trimestre 2022 sous maîtrise d'ouvrage SMMAR.
Plan de gestion des zones humides de Font Cabrol à Ferrals les Corbières	PPG BV	4			GBV14-OJL-115	57	Etude	AVP	30 000 €				P1	26/06/2018	Accordé	En cours	30 000 €	30 086 €	30 086 €	PECH Thibaut	02/03/2020 : Attribution marché à CACG. 06/10/2020 : COPIL n°1 - démarrage 09/07/2021 : COPIL n°2 - état des lieux 08/09/2021 et 29/09/2021 : 2 Ateliers de concertation 11/01/2022 : COTECH n°1 - échanges scénarii aménagements 28/03/2022 : COPIL n°3 : Présentation orientations de gestion du site 12/10/2022 : COTECH - remise Fiches Actions 21/10/2022 : COPIL de remise des FA SUIITE : Communication + courrier à chaque MOA du projet
	CBV	4	407		CBV21-OJL-15	0	Etude	AVP -> DR	80 000 €	- €	- €	80 000 €	P2			En projet	0 €	0 €	0 €	PECH Thibaut	Rédaction DDS pour CD GEMAPI de mars 2023
Restauration des zones humides du Lirou - Plan de Gestion	CBV	4	406		CBV21-OJL-07	81	Etude	AVP->DR	50 000 €	50 000 €	- €	- €	P1	04/05/2021	Accordé	En cours	50 000 €	43 090 €	90 €	POUILLAT Mathilde	18/12/2021 Consultation engagée. 31/01/2022 Remise des offres le : 1 offre (Nymphalis). 16/05/2022 Copil démarrage 18/05/2022 Démarrage inventaires 19/12/2022 Point étape Nymphalis et planning prévisionnel SUIITE: Rendu état lieux + COTECH.
	CBV	4	406		CBV21-OJL-20	0	Travaux	Acquisition & travaux	50 000 €	- €	- €	50 000 €	P2			En projet	0 €	0 €	0 €	POUILLAT Mathilde	
Etude de ruissellement en zone urbaine et périurbaine - secteur LEZIGNAN	PAPI 2	4	3	d	P15-OJL-50	71	Etude	Connaissance	80 000 €				P1	28/11/2019	Accordé	En cours	80 000 €	27 636 €	10 423 €	SEVENIER Bastien	Consultation déclaré "sans suite" au BS du 11.05.2021. Attribution à ISL au BS du 15/07/2021 après négociation. COTECH réalisé le 14/09 à 14h 18/05/2022 : Point Bastien SEVENIER calendrier à définir ensemble (cf étude barrages). SUIITE: COTECH + COPIL validation modélisation.
Etude de protection de Villedaigne, Raissac d'Aude et Canet d'Aude contre les crues de la Journe et du Lirou	PAPI 2	9999			P15-OJL-99	62	Etude	AVP	200 000 €				#N/A	20/06/2019	Accordé	En cours	200 000 €	88 520 €	22 449 €	POUILLAT Mathilde	05/07/2018 Délibération du conseil syndical. 10/01/2019 Rencontre avec les mairies. 26/08/2019 Validation du CCTP par les 3 mairies. 20/06/2019 Avis favorable du CDGEMAPI. 15/10/2020 Attribution du marché à ANTEA/CCE&C en CAO. 12/11/2020 COPIL de démarrage. 14/09/2021 COTECH. 04/01/2022 et 10/01/2022 Visio de cadrage avec Direction/Pdt. 21/03/2022 Point technique modélisation pluie/débits ANTEA et CCEC. 23/03/2022 visio-conférence 5 prestataires pour définition calendrier réunions publiques. 20/04/2022 réception offre mise à jour modélisation pluie débit pour adéquation avec PPRI. 11/05/2022 Reprise modélisation pluie débit ANTEA (suite avenant). 12/05/2022 Visio-conférence Mme LOIS - Mme CABROL Mr BOUSQUET- Mr HERNANDEZ et prestataires pour stratégie concertation / stratégie et dates validées. 08/07/2022 Visio-conférence Mme LOIS - Mme CABROL Mr BOUSQUET- Mr HERNANDEZ et prestataires pour stratégie mobilisation. 01/09/2022 Visio-conférence Mme LOIS - Mme CABROL Mr BOUSQUET- Mr HERNANDEZ et prestataires pour préparation ateliers. 14/09/2022 Finalisation modélisation état actuel correspondant PPRI 16/09/2022 Conférence de presse 26/09/2022 Atelier concertation Villedaigne 27/09/2022 Atelier concertation Raissac 29/09/2022 Atelier concertation Canet 21/11/2022 Optimisation financière pour facturation SUIITE : 2023 COTECH + COPIL modélisation et esquisse propositions aménagement.
Etude de ressuyage de la plaine agricole de Canet et Raissac d'Aude	PAPI 2	5	5	c	AV_P15-OJL-407	65	Etude	AVP	100 000 €				P1	20/06/2019	Accordé	En cours	100 000 €	61 240 €	18 650 €	POUILLAT Mathilde	

Caractéristiques de l'opération Intitulé	Prog.	Axe	Sous-axe	Action	n° DDS	n° op. budgétaire	Nature	Phasage	Montant prévisionnel € HT	Année de dépôt de la DDS (= planification contractualisée)			Priorité PPI	Date du CDGEMAPI	Avis du CDGEMAPI	Avancement du dossier	Programmé CDGEMAPI	Montant commandé	Montant payé	Réfèrent SMMAR	Observations
										2021	2022	2023									
Etude d'Aménagement d'ouvrages de régulation Lézignan : Fumade / Bénéja / Coucarous	PAPI 2	6	5	c	P15-15-JOURRE-15	72	Etude	AVP	150 000 €				P1	28/11/2019	Accordé	En cours	150 000 €	143 896 €	39 898 €	POUILLAT Mathilde 28/09/2020 : Rencontre SBOJ/Mairie/SMMAR 16/02/2021 : Attribution du marché à ISL 20/04/2021 : COPIL1 14/09/2021 : COTECH 1 08/02/2022 : COTECH 2 30/03/2022 : Visio calage SMMAR-Prestataire ISL 19/05/2022 : Terrain PECH POUILLAT ouvrages 23/05/2022 : Demande note hypothèses modélisations pour validation DDTM. 12/10/2022 : COTECH 3 Ouvrage non GEMAPIEN - Pas d'autre ouvrage efficace 03/11/2022 : Visio préparatoire ISL 10/11/2022 : COPIL 2 Ouvrage non GEMAPIEN - Pas d'autre ouvrage efficace SUITE : Délibération 01/12/2022 + courrier mairie DDTM - Sortie terrain mairie SBVOJ SMMAR 09/12/2022. TERMINE	
Entretien des ouvrages existants : retenue de Fabrezan	PAPI 2	6	6	d	P15-OJL-67	paiement divers	Travaux	Travaux	50 000 €				#N/A	00/01/1900	Dossier en autofinancement	En cours	0 €	5 760 €	1 260 €	POUILLAT Mathilde 05/2020 - Consignes surveillance māj selon demande DREAL 09/09/2020 : Attribution marché VTA & Auscultation à ARTELIA 18/12/2020 : Réception rapports de VTA et d'auscultation 11/2022 : validation reprise travaux Ent LOPEZ (TRX 2022) SUITE : Travaux d'entretien inscrits dans le Dossier d'Ouvrage 2023	
Etude de protection d'Ornaisons contre les crues des ruisseaux de la Bézarde et de l'Aiguille	PAPI 2	6	5	g	AV_P15-OJL-404	68	Etude	EP-AVP	60 000 €				P1	28/11/2019	Accordé	En cours	60 000 €	57 785 €	48 975 €	PECH Thibaut 09/09/2020 : Attribution du marché à CEREG 17/11/2020 : COPIL n°1 - démarrage 27/09/2021 : COTECH et 30/09/2021 COPIL n°2 - remise état des lieux 08/02/2022 : COTECH n°2 = Pas d'aménagement réaliste... 19/04/2022 : COPIL n°3 : Présentation des conclusions de l'Etude 10/05/2022 : Délibération du bureau OJL (ouvertures autres solutions). 16/06/2022 : Accord financeurs pour avenant SUITE : Début prestation supplémentaire de CEREG	
Etude d'ouvrage de régulation à Luc /Orbieu (PRO et DR)	PAPI 2	6	5	b	P15-OJL-117	75	Etude	PRO-DR	200 000 €				P1	17/03/2020	Accordé	En cours	200 000 €	178 647 €	89 358 €	POUILLAT Mathilde 16/02/2021 : Attribution du marché à ISL 20/04/2021 : COPIL de démarrage 07/12/2021 : Réunion publique à Boutenac 20/12/2021 : BC à GEOFIT pour ESG foncière. Conséquences de l'arrêt des prestations, ACB actualisée (43 ans). 14/03/2021 : Courriers demande autorisation sondages. 21/03/2021 : 5 accords pour les sondages reçus sur 15. Date limite de réception le 30 mars 2022. 24/03/2022 : Délibération inventaires naturalistes. 31/03/2022 : OS Tranche optionnelles DR. 11/04/2022 : mission géotechnique phase 1 (sondages carottés et pressiométriques) / toutes autorisations propriétaires reçues. 02/05/2022 : mission géotechnique phase 2 (fouilles à la pelle et prélèvements eau) / toutes autorisations propriétaires reçues. 16/05/2022 : premiers retours inventaires faune flore pour certificat de projet. 08/06/2022 : réunion technique terrain multi-prestataires (ISL-ATDX-ECOTONE-FONDASOL). 20/06/2022 : Visio prestataires dossier urbanisme. 20/07/2022 : visio DDTM procédure urbanisme. 30/09/2022 : réunion terrain services instructeurs - certificat de projet. 17/10/2022 : COTECH PRO - Certif projet. 20/10/2022 : COTECH PRO - Certif projet. 25/11/2022 : Dépôt certificat de projet + CERFA cas par cas à la DDTM. 15/12/2022 : Réunion cadrage zones emprunt et mesures environnementales. SUITE : DDS 2023 DR suite. TERMINE	
Etude redassement barrage Fount'intruse	Hors Cadre				HC-OJL-54	83	Etude	Réglementaire	40 000 €	40 000 €			P1	02/03/2021	Accordé	En cours	40 000 €	28 240 €	28 240 €	DEFROIDMON T Jérôme Dossier imposé par la réglementation et porté par le SMMAR. Marché ARTELIA en cours - Prorogation délai obtenue (courrier DDTM du 22/12/2021). 10/05/2022 : validation BC plan EXE 20/09/2022 : Visio prestataire SMMAR 04/10/2022 : Délibération CS (convention - EDD - Doc orga) 25/11/2022 : signature convention VF SUITE : dépôt dossier fin 2022.	
Accord Cadre à Bons de commandes pour l'entretien des cours d'eau 2021-2025	Hors Cadre				HC-OJL-58	49	Travaux	Travaux	55 000 €				P1		Dossier en autofinancement	En cours	0 €	180 €	180 €	PECH Thibaut 15/07/2021 : Attribution marché travaux 2021-2025 à ARF 11/10/2021 : BC n°1 (St André, Villar, Villettritouls, Fontintruse) SUITE : Prochain BC pour sondages Géotech à l'Horte et l'Arjole.	
Accord Cadre à Bons de commandes de topographie 2022-2026	Hors Cadre				HC-OJL-64	payé sur plusieurs programmes en fonction des	Travaux	Travaux	80 000 €				0		Dossier en autofinancement	En cours	0 €	3 380 €	0 €	PECH Thibaut 17/02/2022 : Attribution du marché MOE à BOTTRAUD-BARBAROUX SUITE : BC pour Topo sur Luc Villar, Profil en long, EXE Font'intruse...	
Projet de reprise de berge de l'Alsou au droit de la STEP de Labastide-en-Val	Hors Cadre				HC-OJL-62	82	Travaux	Travaux	25 000 €				0	00/01/1900	Dossier en autofinancement	En cours	0 €	22 875 €	20 415 €	POUILLAT Mathilde 08/09/2021 : Devis M. oeuvre signé avec HYDRETUDES 23/11/2021 : AR PAC obtenu de la DDTM (Travaux à réaliser avant fin 02/2022) 31/01/2022 : Attribution Marché Travaux à CAZAL 15/02/2022 : Réunion de démarrage des travaux (CAZAL) 10/03/2022 : Réunion terrain vérification boutures (CAZAL + HYDRETUDES) 22/03/2022 : Rencontre riverain RG sur site 24/03/2022 : Réunion terrain reprise boutures (CAZAL + HYDRETUDES) 04/04/2022 : proposition réception au 03/03/2022 avec réserves. 20/10/2022 : Visite sur site (SMMAR, MOE, CAZAL) pour levée des réserves TERMINE	
42 DDS		Opérations		4 775 000 €		1 090 000 €		947 500 €		1 552 500 €		1 972 500 €		993 604 €		432 028 €					

6 Revue de Presse 2022



Cette revue de presse est indicative
Elle ne saurait être le reflet exhaustif de toute l'activité qui se déroule sur le bassin-versant Orbieu-Jourres.

DATE	PRESSE	ARTICLE	TERRITOIRE CONCERNE
3 janvier	Indépendant	Protection contre les crues : l'étude expliquée publiquement	BOUTENAC
22 janvier	Indépendant	La réponse à la protection du village	LUC SUR ORBIEU
23 janvier	Indépendant	Pluviométrie : 2021, une année en demi-teinte	LUC SUR ORBIEU
13 février	Indépendant	L'écoulement du Binasso et du Tournenc restauré	LUC SUR ORBIEU
20 février	Indépendant	L'entretien des rivières impose les bons gestes	LUC SUR ORBIEU
21 février	Indépendant	Les berges de l'Orbieu restaurées	FERRALS LES CORBIERES
1 ^{er} mars	Indépendant	L'entretien de l'Aussou se poursuit	ORNAISONS
6 mars	Indépendant	Nettoyage au ruisseau des Youles	VILLEROUGE TERMENES
14 mars	Indépendant	Des travaux sur le Libre et le Saint Jean	FELINES TERMENES
24 mars	Indépendant	Travaux : l'écoulement des eaux du Rouanel est assuré	SAINT PIERRE DES CHAMPS
28 mars	Indépendant	Les précipitations de mars furent généreuses	LUC SUR ORBIEU
13 avril	Indépendant	L'entretien des cours d'eau se poursuit	LUC SUR ORBIEU
15 avril	Indépendant	Le syndicat de l'Orbieu Jourres à la rencontre des riverains	RIBAUTE
23 mai	Indépendant	Sécheresse et ressource en eau : le défi audois	AUDE
9 juillet	Indépendant	SMMAR né des inondations et l'oeil rivé sur le changement climatique	AUDE
12 juillet	Indépendant	Sécheresse 1ère alerte sombres perspectives	AUDE
12 juillet	Indépendant	Face à la raréfaction	AUDE
15 juillet	Indépendant	Sécheresse alerte généralisée le pic de la canicule	AUDE
16 juillet	Indépendant	Sécheresse est de mise	AUDE
3 septembre	Indépendant	Les restrictions sur l'eau maintenues, températures et sécheresse record	AUDE
22 septembre	Indépendant	Balade nature sur les berges de l'Orbieu	FERRALS LES CORBIERES
22 septembre	Indépendant	Des réunions participatives avant les crues prévisibles	RAISSAC CANET VILLEDAGNE
22 septembre	Midi Libre	Des réunions participatives avant les crues prévisibles	RAISSAC CANET VILLEDAGNE
25 septembre	Indépendant	Les jardins partagés cultivent le vivre ensemble	LUC SUR ORBIEU

25 septembre	Indépendant	Prévention des inondations	RAISSAC CANET VILLEDAIGNE
1^{er} octobre	Indépendant	Situation dégradée et crise pour l'Orbieu	AUDE
9 novembre	Indépendant	Les techniciens du SMMAR visitent les jardins partagés	LUC SUR ORBIEU
1^{er} décembre	Indépendant	Sècheresse la préfecture lève les restrictions d'eau	AUDE
9 décembre	Indépendant	Un grand oral à 75 M€	AUDE
25 décembre	Indépendant	Le projet de digue ralenti mais entériné	LUC SUR ORBIEU



7 Revue de réseaux sociaux 2022

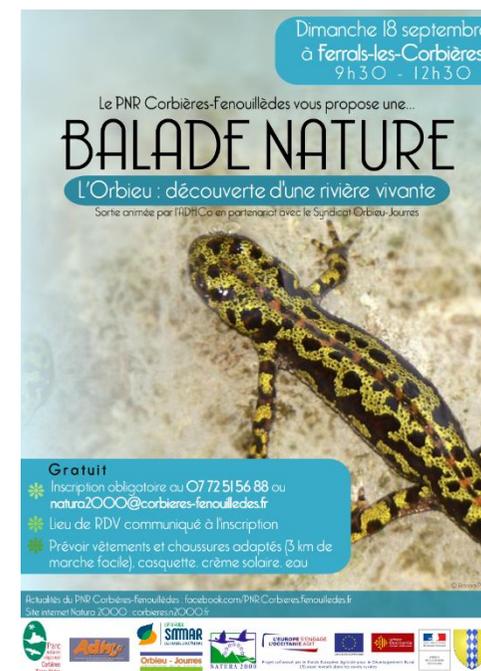


Le SMMAR possède une page Facebook « **SMMAR EPTB AUDE** » sur laquelle sont publiés des posts en lien avec les actions et évènements du Syndicat du Bassin Versant Orbieu Jourres.

En 2022 ont notamment été postés :

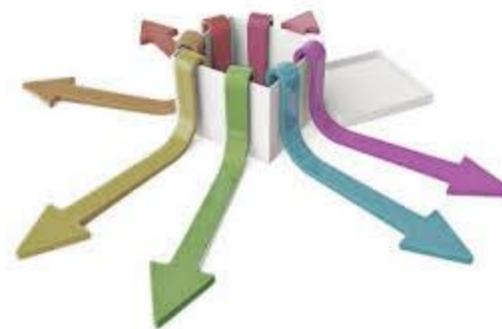
- Plusieurs publications en lien avec les travaux de ripisylve et de traitement d'atterrissements 2021 ont été postées
- Une publication informant l'organisation par le Syndicat Orbieu Jourres, en lien avec le PNR Corbière Fenouillèdes d'une balade nature de découverte de la Zone Humide de Font Cabrol.

Ces publications viennent compléter les articles de presse parus cette année 2022.



8 Diffusion du rapport

✦ 4 EPCI FP membres du Syndicat / Messieurs les Présidents / Mesdames et Messieurs les directeurs-trices <u>et</u> chef de services de l'Eau	Envoi par courriel
✦ 130 délégués du Syndicat, / Mesdames et Messieurs les délégués	Envoi par courriel
✦ 65 mairies du Syndicat, / Mesdames et Messieurs les maires	Envoi par courriel
✦ AGENCE DE L'EAU RM & C / Mme Claire BERNAT / Mrs. Eric ANDRE	Envoi par courriel
✦ PREFECTURE de l'Aude / Mmes. Ariane GRELLIER et Pascale BAÏNI	Envoi par courriel
✦ SMMAR / Direction – Mr. Jean-Marie AVERSENQ / Mme Hélène MATHIEU-SUBIAS	Envoi par courriel
✦ DREAL / Direction des Risques naturels / Mr. Philippe CHAPELET	Envoi par courriel
✦ REGION OCCITANIE /Service Risques naturels – Mr. Daniel GRAS	Envoi par courriel
✦ REGION OCCITANIE / Gestion des Fonds Européens – Mme Bénédicte ROUX	Envoi par courriel
✦ DDTM / Service Eau & Milieux Aquatiques – Mr. Eric BONNET	Envoi par courriel
✦ DDTM / Prévention des Risques & sécurité routière – Mr. Jean Michel BLOQUET ROUDAUT	Envoi par courriel
✦ DDTM / Service Eau & Milieux Aquatiques – Mme Héloïse MOTHE / M Mathieu VIARD	Envoi par courriel
✦ Département de l'Aude / Service Hydraulique – MM. David MOURET et Alain ERADES	Envoi par courriel
✦ Département de l'Aude / Service des espaces naturels – M. Vincent DUMEUNIER	Envoi par courriel
✦ Agence Technique Départementale / Directeur – M. Laurent NAUDY	Envoi par courriel
✦ SCOT du Lézignanais / Directeur - Mr. Alain AZAÏS	Envoi par courriel
✦ Union d'ASA de l'Aude médiane – Mr. Denis CARETIER (<i>adressé à Mme Emma PENDRIEZ</i>)	Envoi par courriel
✦ ASA de Luc sur Orbieu / Mr. Philippe ALARY & Mme Marème-Flore DIALLO	Envoi par courriel
✦ ASA de Canet d'Aude / Mr. Cyril GARCIA & Oriane Christophe	Envoi par courriel
✦ Syndicat de Préfiguration du PNR Corbières-Fenouillèdes – Mr. Hervé BARRO & Mme Clothilde DUHAYON	Envoi par courriel
✦ Chambre d'agriculture de l'Aude / Président – Mr. Philippe VERGNES	Envoi par courriel
✦ Chambre d'agriculture de l'Aude / Mr. Daniel CASTEIGNEAU & Elise Roudaut	Envoi par courriel
✦ FEDERATION DE CHASSE de l'Aude / Président – Mr. Yves BASTIE	Envoi par courriel
✦ FEDERATION DE PÊCHE de l'Aude / Président / Mr. David FERNANDEZ	Envoi par courriel
✦ Office Française de la Biodiversité (OFB) / Mr. Albert LEONE et chef de service	Envoi par courriel
✦ AAPPMA de Lézignan Corbières / Président - Mr. Claude RAYNAUD	Envoi par courriel
✦ Association « Tourrenc et Orbieu » / Présidente et VP – Mmes Paulette BARBE & Elise BERTHELOT	Envoi par courriel
✦ Association « Terres de liens » - Mrs Francois DUBREUHIL & Bertrand CLAVERY	Envoi par courriel
✦ Ligue de Protection des Oiseaux de l'Aude (LPO) / Directeur – M. Francis MORLON	Envoi par courriel
✦ Paierie Départementale – Mr. le payeur départemental	Envoi par courriel
✦ Archives départementales	Envoi par courriel
✦ Presse : L'indépendant et le midi Libre (pour faire suivre aux correspondants de presse locaux)	Envoi par courriel



Si vous pensez que cette liste de diffusion doit être étendue, merci de nous en informer.

Ce rapport est un document d'informations. N'hésitez pas à le diffuser largement